

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU PAYS DE GRASSE

Amirat
Andon
Auribeau-sur-Siagne
Briançonnet
Cabris
Caille
Collongues
Escragnolles
Gars
Grasse
La Roquette-sur-Siagne
Le Mas
Le Tignet
Les Muijols
Mouans-Sartoux
Pégomas
Peymeinade
Saint-Auban
Saint-Cézaire-sur-Siagne
Saint-Vallier-de-Thiery
Séranon
Spéracèdes
Valderoure





SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT



Ensemble

L'année 2025 a confirmé la dynamique portée par notre Communauté d'Agglomération pour répondre, avec constance et responsabilité, aux besoins des habitants et des acteurs économiques du Pays de Grasse.

Dans un contexte toujours exigeant, la CAPG a poursuivi son action dans l'ensemble de ses compétences, avec une même ambition : proposer un service public de proximité, efficace et solidaire, tout en préparant l'avenir de notre territoire. Développement économique, mobilités, transition écologique, enseignement supérieur, logement, petite enfance, jeunesse, emploi, sport ou encore culture : tout au long de l'année, de nombreux projets ont été menés pour améliorer concrètement le quotidien et le cadre de vie des habitants.

Trait d'union entre les 23 communes du territoire, la CAPG joue pleinement son rôle de solidarité intercommunale.

En mutualisant les moyens et en portant des projets qui dépassent les frontières communales, elle contribue à un développement équilibré du Pays de Grasse et à une meilleure égalité d'accès aux services publics.

Ce rapport d'activités 2025 témoigne de la diversité du travail accompli et de l'engagement quotidien des équipes de la CAPG. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos agents, ainsi que nos communes et partenaires publics, associatifs et privés, dont la mobilisation contribue chaque jour à faire vivre notre projet de territoire.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce rapport, reflet d'une année d'actions et de projets au service du Pays de Grasse et de ses habitants.

Jérôme VIAUD
Président du Pays de Grasse
Maire de Grasse
Vice-Président du conseil départemental

SECTION
01

Le fonctionnement

Les membres du Bureau	04
Les membres du Conseil	07
Les commissions	08
Les compétences	09

SECTION
02

Les moyens généraux

RH - Egalité & inclusion	13
Qualité de vie au travail	15
Communication	15
Juridique	16
SIG	17
SI	18
Finances	19
Financements extérieurs	20
Commande publique	21

SECTION
03

Une agglo solidaire

Petite enfance	23
Maintien à domicile	25
insertion pro. & ESS	26
CTG	29
Jeunesse	30
Habitat - Logement	33
Pôle Assistance aux communes	37
Développement social des territoires	39

SECTION
04

Une agglo durable

Environnement	45
Energie	49
Collecte	51
Aménagement	53
Mobilité – Transports	55
Agriculture - PAT	57
Eaux et assainissement	59

SECTION
05

Une agglo culturelle et sportive

Affaires culturelles	61
MIP - JMIP	65
Sports - Piscines	69

SECTION
06

Une agglo de développement

Developpement économique	73
Tourisme	77
Enseignement supérieur	79
DGST (services techniques)	81

SECTION 01

LE FONCTIONNEMENT

**Le bureau**

Élu par le conseil communautaire, le bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse se compose du Président, de 15 Vice-présidents ainsi que de 10 membres disposant de délégations spécifiques. Tous les maires y sont représentés.

Le Bureau débat sur les dossiers majeurs et prépare les délibérations du conseil communautaire. Il prend également des décisions par délégation de ce conseil communautaire.

70

Conseillers
communautaires

26

élus membres du Bureau
communautaire (23 maires
+ 3 élus communautaires)

Les membres du bureau

**Jérôme VIAUD**Président
Maire de Grasse**Jean-Marc DELIA**1^{er} Vice-président en charge
des finances, de la gestion des
déchets et de la jeunesse
Maire de St-Vallier-de-Thiery**Pierre ASCHIERI**Vice-président en charge
de la commission locale
d'évaluation des charges
transférées
Maire de Mouans-Sartoux**Claude BOMPAR**Vice-président en charge du
développement numérique
Maire de Séranon**Pierre BORNET**Vice-président en charge de la
santé, du maintien à domicile
et des personnes âgées
Maire de Cabris**Dominique BOURRET**Vice-présidente en charge de la
politique de la ville et de la culture
Conseillère municipale Ville de Grasse**Marino CASSEZ**Vice-président en charge de
l'environnement
Maire de Gars



Marie-Louise GOURDON

Vice-présidente en charge de
l'habitat, du logement et de
l'égalité femmes-hommes
Adjointe à Mouans-Sartoux



Jean-Marc MACARIO

Vice-président en charge de la
petite enfance
Maire de Spéracèdes



Christian ORTEGA

Vice-président en charge
du développement économique
Maire de La Roquette-sur-Siagne



Michèle PAGANIN

Vice-présidente en charge de
l'aménagement du territoire
Maire d'Auribeau-sur-Siagne



Gilles RONDONI

Vice-président en charge des
sports
Adjoint à la Ville de Grasse



**Philippe SAINTE ROSE
FANCHINE**

Vice-président en charge des
travaux et délégation de maî-
trise d'ouvrage
Maire de Peymeinade



Claude SERRA

Vice-président en charge de la
mobilité et des transports
Maire du Tignet



Florence SIMON

Vice-présidente en charge des
milieux aquatiques et préven-
tion des inondations (GEMAPI)
et risques majeurs
Maire de Pégomas



Christian ZEDET

Vice-président en charge du
juridique, de l'éthique et de
l'aide aux victimes
Maire de Saint-Cézaire-sur-
Siagne



Gérard BOUCHARD

Membre du Bureau en charge
de l'hébergement et gîtes de
montagne
Maire de Mijoux



Raoul CASTEL

Membre du Bureau en charge
de l'agriculture
Maire de Collongues



Claude CEPPI

Membre du Bureau en charge
des activités de pleine nature
et de montagne
Maire de Saint-Auban



Henri CHIRIS

Membre du Bureau en charge
de l'agro-pastoralisme
Maire d'Escragnolles



Ismaël OGEZ

Membre du Bureau en charge
de l'écotourisme
Maire de Briançonnet



Jean-Louis CONIL

Membre du Bureau en charge
de la protection des forêts et
filères bois
Maire d'Amirat



Bernard ROUX

Membre du bureau en charge
des énergies renouvelables
Maire de Valderoure



Yves FUNEL

Membre du Bureau en charge
du développement des
stations
Maire de Caille



Ludovic SANCHEZ

Membre du Bureau en charge
de l'artisanat
Maire du Mas



Les membres du conseil

TITULAIRES

Amirat • Monsieur Jean-Louis CONIL
 Andon • Monsieur David VARRONE
 Auribeau-sur-Siagne • Madame Michèle PAGANIN
 Auribeau-sur-Siagne • Monsieur Gilbert EININGER
 Briançonnet • Monsieur Ismaël OGEZ
 Cabris • Monsieur Pierre BORNET
 Caille • Monsieur Yves FUNEL
 Collongues • Monsieur Raoul CASTEL
 Escragnolles • Monsieur Henri CHIRIS
 Gars • Monsieur Marino CASSEZ
 Grasse • Monsieur Jérôme VIAUD
 Grasse • Monsieur Ali AMRANE
 Grasse • Monsieur Philippe BONELLI
 Grasse • Madame Aline BOURDAIRE
 Grasse • Madame Dominique BOURRET
 Grasse • Madame Catherine BUTTY
 Grasse • Monsieur Stéphane CASSARINI
 Grasse • Madame Marie CHABAUD
 Grasse • Madame Muriel CHABERT
 Grasse • Madame Magali CONESA
 Grasse • Madame Valérie COPIN
 Grasse • Madame Laurence COSTE
 Grasse • Monsieur Cyril DAUPHOUD
 Grasse • Monsieur Nicolas DOYEN
 Grasse • Madame Anne-Marie DUVAL
 Grasse • Monsieur Paul EUZIERE
 Grasse • Monsieur Jean-Marc GARNIER
 Grasse • Madame Karine GIGODOT
 Grasse • Monsieur Patrick ISNARD
 Grasse • Madame Claude MASCARELLI
 Grasse • Monsieur Roger MISSENTI
 Grasse • Monsieur Christophe MOREL
 Grasse • Madame Nicole NUTINI
 Grasse • Madame Annie OGGERO-MAIRE
 Grasse • Monsieur Pascal PELLEGRINO
 Grasse • Monsieur Serge PERCHERON
 Grasse • Monsieur Gilles RONDONI
 Grasse • Monsieur François ROUSTAN
 La Roquette-sur-Siagne • Monsieur Christian ORTEGA
 La Roquette-sur-Siagne • Madame Sylvie MORLIERE
 La Roquette-sur-Siagne • Monsieur Robert NOVELLI
 Le Mas • Monsieur Ludovic SANCHEZ
 Le Tignet • Monsieur Claude SERRA
 Le Tignet • Madame Brigitte LUCAS

Les Muijous • Monsieur Gérard BOUCHARD
 Mouans-Sartoux • Monsieur Pierre ASCHIERI
 Mouans-Sartoux • Madame Annie FRECHE
 Mouans-Sartoux • Madame Marie-Louise GOURDON
 Mouans-Sartoux • Monsieur Christophe MARTELLO
 Mouans-Sartoux • Monsieur Roland RAIBAUDI (décédé le 31 mai 2024). Remplacé par Laurent BROIHANNE au 19/06/2024.
 Mouans-Sartoux • Madame Christiane REQUISTON
 Pégomas • Madame Florence SIMON
 Pégomas • Monsieur Marc COMBE
 Pégomas • Madame Julie CREACH
 Pégomas • Madame Martine UBALDI
 Pégomas • Monsieur Alain YBERT
 Peymeinade • Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE
 Peymeinade • Monsieur Marc BAZALGETTE
 Peymeinade • Madame Odile DESPLANQUES
 Peymeinade • Monsieur Joseph MATTIOLI
 Peymeinade • Madame Catherine SEGUIN
 Saint-Auban • Monsieur Claude CEPPI
 Saint-Cézaire-sur-Siagne • Monsieur Christian ZEDET
 Saint-Cézaire-sur-Siagne • Madame Marie AMMIRATI
 Saint-Cézaire-sur-Siagne • Monsieur Jean-Pierre FRANCHI
 Saint-Vallier-de-Thiery • Monsieur Jean-Marc DELIA
 Saint-Vallier-de-Thiery • Madame Pauline LAUNAY
 Séranon • Monsieur Claude BOMPAR
 Spéracèdes • Monsieur Jean-Marc MACARIO
 Valderoure • Monsieur Bernard ROUX

SUPPLÉANTS

Amirat • Monsieur Patrick TOSELLO
 Andon • Madame Marie-Hélène CABRI-CLOUET
 Briançonnet • Monsieur Raymond CARLIN
 Cabris • Madame Caroline COLLET
 Caille • Madame Marie-Christine PEYROUTOU
 Collongues • Monsieur Joseph GARELLO
 Escragnolles • Madame Geneviève PISCITELLI
 Gars • Madame Myriam NOCERA
 Le Mas • Monsieur Fabrice RUF
 Les Muijous • Madame Germaine GERMAIN
 Saint-Auban • Madame Françoise PASCAL
 Séranon • Madame Nadine TENSIC
 Spéracèdes • Madame Martine MAUBERT-REY
 Valderoure • Madame Sandrine VEYAN

Les commissions



13

Commissions thématiques

- Jeunesse, Petite Enfance, Maintien à domicile
- Aménagement
- Habitat Logement
- Mobilités et transports
- Gestion des déchets et énergie
- Développement économique, enseignement supérieur, agriculture, tourisme
- Finances et Performance publique
- Développement numérique
- Environnement
- Emploi, Economie sociale et solidaire, solidarités, politique de la ville et santé
- Culture
- Sports
- GEMAPI et Prévention des Risques

Les compétences

Développement économique

- › Études, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires ou artisanales ;
- › Création, aménagement, gestion et entretien de locaux destinés à accueillir des entreprises (pépinières, hôtels d'entreprises...) ;
- › Actions de développement économique (aides à l'implantation, à la création et/ou au développement d'activités économiques) ;
- › Promotion du tourisme dont création d'offices de tourisme ;
- › Promotion de l'agriculture.

Emploi - Économie Sociale et Solidaire

- › Coordination et animation des dispositifs locaux pour l'emploi et l'insertion professionnelle ;
- › Animation du réseau d'accueil de proximité ;
- › Développement de l'offre de formation professionnelle ;
- › Actions en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'innovation sociale à caractères socio-économique.

Petite enfance & jeunesse

- › Gestion des crèches du secteur de Peymeinade, Le Tignet, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery et Séranon ;
- › Gestion du réseau d'assistants maternels via le relais d'assistants itinérants « Am Stram Ram » ;
- › Gestion et animation de centres de loisirs périscolaires et extrascolaires sur certains secteurs du territoire ;
- › Accompagnement à la parentalité.

Accueil des gens du voyage

- › Création et gestion des terrains d'accueil pour les gens du voyage.

Déchets

- › Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et recyclables ;
- › Actions en faveur de la réduction des déchets.

Logement, habitat et renouvellement urbain

- › Planification de la construction de logements sur le territoire (Programme Local de l'Habitat) ;
- › Actions et aides financières en faveur du logement social ;
- › Cofinancement des Programmes de Renouvellement Urbain ;
- › Suivi et gestion des demandes de logement social ;
- › Aide à l'amélioration des logements privés : rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie et lutte contre l'habitat indigne.

Eau - Assainissement - Eaux pluviales urbaines

- › Production, acheminement et distribution d'eau potable ;
- › Collecte et traitement des eaux usées ;
- › Gestion des eaux pluviales urbaines.

GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations)

- › Entretien et aménagement des cours d'eau ;
- › Défense contre les inondations ;
- › Protection des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

Aménagement de l'espace communautaire - mobilité et transports urbains

- › Schéma de Cohérence Territoriale et Plan Local d'Urbanisme intercommunal ;
- › Études d'aménagement ;
- › Études, création et réalisation de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) ;
- › Organisation des grands principes de déplacements, de circulation et de stationnement sur le territoire (Plan de Déplacements Urbains, Plan de Déplacements des Administrations, Plan de Mobilités Employeurs) ;
- › Déplacements en modes actifs (service de location de VAE "La Bicyclette") ;
- › Amélioration de l'accessibilité des transports publics pour tous les publics (service MobiPlus, service SàD – Sillages à la Demande) ;
- › Installation et entretien des abribus destinés aux usagers du réseau de transports ;
- › Organisation et exploitation du réseau de transports en commun ;
- › Réalisation d'infrastructures de transports en commun en site propre sur des secteurs prioritaires ;
- › Création et gestion des pôles d'échanges multimodaux (gares SNCF de Grasse et de Mouans-Sartoux) ;
- › Implantation de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Aménagement numérique

- › Aménagement numérique du territoire et déploiement de la fibre optique ;
- › Accès aux Technologies de l'Information et de la Communication pour tous avec les Espaces Numériques Citoyens.

Sports & culture

- › Équipements culturels et sportifs : MIP-JMIP, Théâtre de Grasse, ECS Val de Siagne et ECS Valderoure, équipements nautiques et salle d'escrime ;
- › Actions en faveur des disciplines uniques sur le territoire : escrime, natation et rugby ;
- › Soutien à la station de ski de l'Audibergue ;
- › Actions autour de l'Éducation Artistique et Culturelle, la lecture publique, le spectacle vivant et soutien aux artistes en résidence.

Solidarité-prévention et accès aux droits

- › Portage des repas et contribution au maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées dans les communes loi montagne et limitrophes de moins de 10 000 hab. ;
- › Maintien de l'offre médicale via la maison de santé intercommunale à Valderoure ;
- › Favoriser et soutenir les actions d'inclusion numériques / les démarches en faveur de la précarité alimentaire ;
- › Lutte contre les violences intrafamiliales ;
- › Contribution à l'accès aux droits et à l'animation de la vie sociale en zone montagne.

Solidarité & cohésion sociale

- › Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ;
- › Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ;
- › Programmes d'actions définis dans le contrat de ville ;
- › Accompagnement des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ;
- › Maisons France Services.

Environnement, énergie & sécurité

- › Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores ;
- › Sensibilisation et éducation au développement durable ;
- › Prévention des risques : études et documents réglementaires ;
- › Création d'une réserve intercommunale de sécurité civile ;
- › Accompagnement technique aux communes ;
- › Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;
- › Production d'énergie sur les sites de la CAPG ;
- › Financement du SDIS.
- › Actions autour de la biodiversité.

Enseignement supérieur

- › Développer l'offre de programmes du supérieur ;
- › Favoriser le développement et le rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- › Créer et gérer les dispositifs du campus territorial multisite ;
- › Mettre à disposition des locaux et moyens dédiés aux établissements partenaires ;
- › Soutenir la vie étudiante.

23 communes



Amirat	51 habitants
Andon	640 habitants
Auribeau-sur-Siagne	3 251 habitants
Briançonnet	184 habitants
Cabris	1 393 habitants
Caille	403 habitants
Collongues	76 habitants
Escagnolles	615 habitants
Gars	76 habitants
Grasse	48 323 habitants
La Roquette-sur-Siagne	5 436 habitants
Le Mas	99 habitants
Le Tignet	3 105 habitants
Les Mujouls	40 habitants
Mouans-Sartoux	10 531 habitants
Pégomas	8 045 habitants
Peymeinade	8 256 habitants
Saint-Auban	213 habitants
Saint-Cézaire-sur-Siagne	3 924 habitants
Saint-Vallier-de-Thiery	3 667 habitants
Séranon	535 habitants
Spéracèdes	1 176 habitants
Valderoure	495 habitants
CAPG	100 534 habitants

Source : Insee, Recensement de la population légale 2021, en vigueur au 1er janvier 2024 (population municipale)

SECTION 02

LES MOYENS GÉNÉRAUX



C'est quoi ?

C'est une direction ressource "au service" des services de la CAPG. Elle assure les missions nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation en matière de finances, ressources humaines, mutualisation, affaires juridiques & marchés publics, SIG, service d'informations et communication.

Ressources Humaines

- Égalité & inclusion
- Qualité de vie au travail

Affaires juridiques

Communication

Système d'Information Géographique (SIG)

Systèmes d'information

Finances

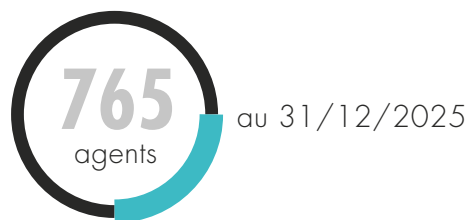
Financements extérieurs

Commande publique

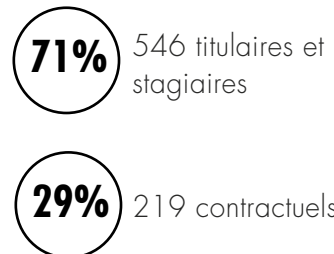
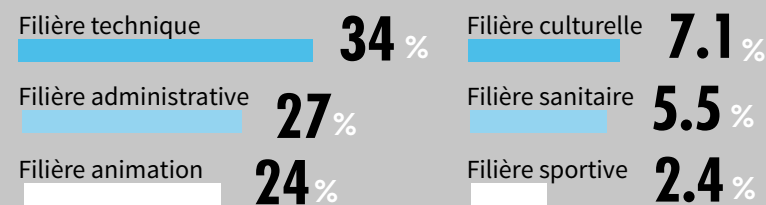
Ressources Humaines

La direction des ressources humaines s'articule autour de sept piliers structurants :

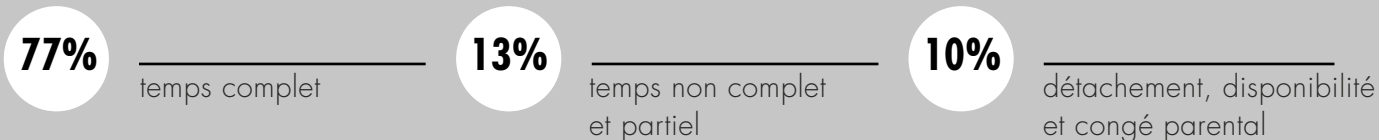
- > le recrutement et l'accompagnement des trajectoires professionnelles ;
- > la gestion administrative et la paie ;
- > la gestion des conditions d'emploi, des évolutions de carrière et des départs ;
- > le développement des compétences et la formation ;
- > la promotion de l'égalité et de l'inclusion ;
- > le renforcement de l'attractivité et de la communication RH ;
- > la prévention des risques, la sécurité au travail, ainsi que le dialogue social via les instances paritaires.



Répartition par filières



Répartition par temps de travail



Répartition par catégories



La formation

> **Budget formation 2025** (hors cotisation CNFPT) : **48 017€**.
2 183 jours réalisés (soit **plus de 1000 jours par rapport à 2024**). Ceci s'explique par le développement de formations en intra, ainsi que la mise en place de sessions de formation aux gestes de premiers secours (SST)

et d'habilitations dans différents domaines.

> **Quatre** comités sociaux territoriaux (CST).

> **Quatre** Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (F3SCT).

La mobilité interne

La politique de mobilité interne vise à optimiser l'adéquation

entre les effectifs internes, les compétences et les besoins des services, tout en limitant le recours aux recrutements externes.

> **15 personnes ont bénéficié d'une mobilité interne et d'une évolution de leur parcours professionnel en 2025.**

Egalité & inclusion

À travers des actions de sensibilisation, de formation, de médiation culturelle, d'insertion et de soutien à l'entrepreneuriat, la collectivité agit pour déconstruire les stéréotypes, favoriser la mixité des métiers, accompagner les parcours professionnels et ouvrir le champ des possibles dès le plus jeune âge. Cette dynamique transversale traduit une volonté forte : faire de l'égalité et de l'inclusion des leviers concrets d'émancipation, de cohésion sociale et de transformation durable du territoire.

Mars de l'égalité en Pays de Grasse

Prévenir chez les jeunes lycéens et lycéennes les stéréotypes liés au genre, favoriser la mixité dans les filières de formation et les métiers.

En partenariat avec l'Éducation Nationale, les collèges du territoire, le réseau Femmes Chefs d'Entreprise délégation Cannes Côte d'Azur (FCE), Nouv'Elles, What06 la ville et la Médiathèque de Mouans-Sartoux et la Scoop Alter Egau.

En bref

- 3e édition
- 1 100 élèves
- 60 bénévoles
- 100 participants à la table-ronde d'ouverture

Entrepreneuriat féminin

Deux jours de formation dédiés à l'essor des entrepreneuses via l'intelligence artificielle (IA).

En partenariat avec « Les Premières Sud » et « Initiative Terres d'Azur »

Collaboration transfrontalières

Une journée pour « Oser les collaborations transfrontalières » entre les femmes cheffes d'entreprises (France & Italie)

En partenariat avec le réseau Femmes Cheffes d'entreprise délégations Cannes Côte d'Azur (FCE), Initiative Terres d'Azur, l'entreprise « Inspirations cosmétiques » et Grasse Expertise et Coaching exécutive international G. SANFIORI.

En bref

- Plus de 50 femmes issues des réseaux de AIDDA Ligurie, FCE Nice, AFCEM, FCE Aix-en-Provence, FCE Vaucluse FCE VAR-ESTEREL.

En bref

- 15 participantes

Une dimension globale inter-service

Les services de la CAPG sont engagés, au titre du plan d'actions égalité 2024 – 2026, pour favoriser l'égalité et l'inclusion dans toutes les sphères de la société.

- Action de reconversion dans l'emploi et l'insertion
- Projet culturel et pédagogique innovant en partenariat avec la société Another story et les lycées du territoire
- Médiation au Musée « les métiers des hommes et des femmes en parfumerie »
- Projection de courts-métrages « Fake news »
- Achat inclusif des équipements mobilité douce
- Action de sensibilisation aux violences dans les transports en commun
- Emotions, tâches domestiques chez les jeunes enfants
- Carnaval des animaux des tous petits-petites
- Lectures non genrées issues du fond documentaire CAPG et ateliers
- Ateliers et animations autour de la parentalité dans les quartiers (contrat de ville)
- Accueil des femmes victimes de violences conjugales
- Insertion sociale et économique des personnes sous-main de justice.

De nouveaux supports de communication

- Des offres d'emploi revisitées et inclusives valorisant les compétences comportementales attendues
- Un roman graphique « Libre de tes choix, c'est ton genre » à destination des jeunes pour sensibiliser aux stéréotypes de genre, réalisé avec M. Douru
- Un nouveau règlement « jeunesse et sport » qui intègre des notions relatives au respect du principe de l'inclusion et de l'égalité entre les filles et les garçons
- Les newsletters entreprises témoignages et initiatives inspirantes du territoire
- Une communication engagée sur les forums « Bienvenue aux femmes » & « Bienvenue aux hommes » réalisée en partenariat avec le Club Égalité06.

Qualité de vie au travail

Le MOTIVA

Quatre personnes se sont engagées dans une démarche de réflexion autour de leurs centres d'intérêt professionnels avec l'outil MOTIVA. Cet accompagnement a permis de réaliser un bilan de leur parcours professionnel et d'explorer leurs perspectives d'évolution. Grâce à ce travail d'analyse, certains ont pu impulser une nouvelle dynamique à leur carrière, tandis que d'autres ont retrouvé du sens dans leur quotidien professionnel.

Le Club Manager

Deux rencontres annuelles permettent aux encadrants d'échanger sur leurs situations de travail, de partager leurs

expériences et leurs bonnes pratiques. Ces temps collectifs favorisent la prise de recul et le renforcement d'une culture managériale commune.

La prévention

Quatre F3SCT. Ces instances ont notamment permis d'accompagner la mise en œuvre de la décision du zéro alcool pendant le temps de travail, sur site comme en dehors, ainsi que de renforcer l'information sur les personnes ressources, les dispositifs et les outils disponibles pour prévenir et gérer les situations de violence, qu'elles soient externes ou internes.

La prévention en 2025, c'est aussi 14 assistants et assistantes

de prévention, 5 formateurs et formatrices en Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP), ainsi que 21 journées de formation consacrées aux habilitations indispensables à l'exercice de nos missions.

C'est également 204 agents recyclés au SST, la formation d'un premier groupe aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM), ainsi que la poursuite des actions de sensibilisation au risque routier. Au-delà des chiffres, la prévention en 2025 traduit une mobilisation collective et continue en faveur de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie au travail de l'ensemble des personnels.

communication spécifique autour du projet de la piscine Altitude 500 : gazette, interviews, bâche, panneaux, posts réseaux sociaux...

- Animation du site internet de la CAPG et diffusion de contenus sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram, YouTube...).
- Conception et déploiement des campagnes de communication (affichage public, presse et radio, panneaux, invitations, flyers, e-mailings, brochures, etc.).
- Gestion des relations presse.
- Mise en œuvre de la communication interne : lettre interne, réflexion sur l'accueil des nouveaux agents et autres supports.
- Conception de supports de communication variés.
- Développement d'une

Communication

La stratégie de communication mobilise et combine l'ensemble des canaux disponibles afin de toucher le public le plus large possible. La communication digitale (réseaux sociaux, site internet, newsletters) a été privilégiée pour assurer une diffusion rapide et efficace de l'information. Cette approche s'inscrit également dans notre engagement en faveur du développement durable. Le service a pour mission de promouvoir les actions tant auprès du personnel (communication interne) que des habitants et habitantes (communication externe) :

Affaires juridiques

La Direction des Affaires Juridiques et Affaires Générales (DAJAG) accompagne l'ensemble des projets, actes et décisions de chaque service. Fonction clé de la collectivité, elle est « au service des services » et contribue à accompagner, simplifier et sécuriser les démarches juridiques et administratives.

Elle veille à :

- **Accompagner et éclairer réglementairement les services dans leurs activités ;**
- **Sécuriser les actes et projets en anticipant les risques ;**
- **Proposer des solutions adaptées aux contraintes et des montages juridiques agiles sécurisés ;**
- **Organiser les assemblées communautaires et gérer les actes administratifs ;**
- **Protéger et défendre les intérêts de la collectivité et de ses agents ;**
- **Assurer l'exécution des contrats d'assurances et la gestion locative de l'administration générale ;**
- **Sensibiliser les services aux risques et bonnes pratiques juridiques.**

L'organisation

Structurée autour de deux services complémentaires - Le service « Affaires Juridiques » et le service « Affaires Générale », la DAJAG dispose d'une équipe de 7 collaboratrices, appuyées par des missions mutualisées de l'assistante de Direction du DGS et de l'agent d'accueil.

Réorganisation 2025

Un transfert d'activités supplémentaires (attribution des domaines d'activités « Assurances » et « gestion locative de l'administration générale ») a nécessité une restructuration de la direction en deux services distincts réunis au sein d'un même pilotage pour faciliter la transversalité, la coordination et réalisation des activités à dominantes réglementaires/juridiques.

Accompagnement

La DAJAG a contribué à la vérification du nouveau Règlement intérieur Collecte, aux réflexions et mise en place des mutualisations du foncier, de planification urbaine avec le SCOT, de l'appui juridique aux conventions de Grasse Campus, de Grasse Biotech, aux activités du service jeunesse, culture/Mip, etc..

Affaires Juridiques

356 dossiers

- 288 actes juridiques travaillés et/ou sécurisés
- 67 analyses juridiques réalisées
- 1 nouveau précontentieux /contentieux (hors commande publique)

Assemblées

6 Conseils communautaires
16 Bureaux communautaires
541 Actes administratifs traités :

- 232 délibérations
- 109 décisions du Bureau
- 182 décisions du Président
- 15 arrêtés du Président
- 3 certificats administratifs

Assurances

Sinistres déclarés :

- 5 en responsabilité Civile
- 3 en dommages aux biens

Amélioration de procédures

Un projet d'amélioration de procédure a été mis en place avec la DSI. « 1 convocations » sur Stela. Cet outil vise à optimiser la sécurisation des envois des convocations des conseils et bureaux communautaires et à améliorer et faciliter le suivi. Enfin, travail sur le renouvellement

du marché public de « prestation de conseils juridiques ».

Le service SIG accompagne l'ensemble des élus, des agents communaux et intercommunaux dans une grande variété de projets. Les types de demandes vont de la simple carte de localisation (de parcelles agricoles, de tracés de randonnées VTT...) aux traitements plus complexes de mises à jour (notamment les documents d'urbanisme...) ou de création (Plans de mobilité...) en passant par la réalisation d'applications Web publiques, privées, nomades, 2D ou 3D (Atlas agricole, PLH...). Le SIG est un outil d'aide à la décision qui permet de mieux représenter notre territoire, le comprendre et l'analyser.

Plan de Mobilité - Volet Cartographique

Le service SIG travaille de manière transversale et accompagne sur le volet cartographique le service des Mobilités en charge de la réalisation des PDM. Ces derniers sont à destination des entreprises ou administrations du territoire.

Au sein du service SIG ce sont **12 PDM** qui ont été réalisés depuis septembre 2021 : allant du « simple » PDM avec 1 site d'implantation jusqu'au PDM plus complexe présentant plusieurs sites d'implantation.

Chaque PDM « simple » nécessite 30 heures de travail pour les géotraitements et production de cartes.

Cette année, c'est la commune de **Peymeinade et le Centre Hospitalier de Clavary** qui en ont **bénéficié**. Les PDM sont réalisés à partir d'un tableur RH anonymisé contenant les adresses des lieux de résidence et de travail des agents ou salariés. Les géomaticiennes du SIG créent ensuite un ensemble de cartes qui met en évidence des alternatives plus vertes pour leurs trajets quotidiens « domicile-travail ».

Photographie aérienne THD 2024-2025

Le service SIG a participé, pour la **3e fois en 17 ans** (2009, 2014 et 2024-2025), à un groupement de commandes pour l'acquisition d'une **orthophotographie de très haute précision** (5 cm) sur le territoire des Alpes-Maritimes.

Il réunit les principaux EPCI du département ainsi que la Région SUD, en tant que coordinatrice de ce groupement. Une clé de répartition a permis à la CAPG, de financer cette acquisition à hauteur de 18 000 € pour son territoire.

La diffusion de cette photo aérienne est en cours sur les outils cartographiques du service.



La topographie s'est invitée au sein du service SIG

En 2025, une agente de la DGST est intervenue chaque semaine au sein du service SIG afin d'apporter son expertise en topographie pour mieux répondre aux besoins de la CAPG et des 23 communes.

Deux projets ont été développés :

- Une **application de recensement et de géolocalisation des levés topographiques**, intégrant déjà plus de 880 levés consultables avec accès aux fichiers PDF et DWG.

- Un **outil de demande de levés topographiques sur l'intranet de la CAPG**, permettant de suivre l'état des demandes, d'identifier les agents en charge et d'automatiser les notifications aux demandeurs.

En bref

- 118 cartes produites en 2025
- 82 participations à des projets transverses
- 334 utilisateurs des outils web cartographiques
- 33 applications cartographiques privées ou publiques

Systemes d'information

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) accompagne la transformation numérique de la collectivité en garantissant des outils performants, sécurisés et adaptés aux besoins des services et des utilisateurs. Elle définit et pilote la stratégie numérique, assure la fiabilité des infrastructures, déploie les solutions métiers, favorise l'innovation et accompagne le personnel au quotidien dans son usage numérique.

Faits marquants 2025

Cybersécurité et performance

- Mise en œuvre des outils de protection du poste de travail (EDR) de dernière génération et migration vers Windows 11
- Renouvellement évolution de l'infrastructure de virtualisation : serveurs et baies de stockage
- Durcissement des stratégies d'authentification et de l'architecture d'administration

Mobilité

- Généralisation de la solution de téléphonie Micollab et des accès au système d'information pour les agents en situation de mobilité.

Simplification

- Paiement par prélèvements bancaires des activités périscolaires et petite enfance
- Amélioration des inscriptions en ligne – Jeunesse et restauration scolaire de Peymeinade
- Développement d'un nouvel Intranet

Formation et accompagnement

- Conception d'un outil d'analyse des gaspillages de la restauration scolaire
- Perfectionnement aux usages des outils collaboratifs office 365
- IA : Atelier d'usage de la solution DelibIA

Mutualisation

- Support des communes de Cabris et de la Roquette-sur-Siagne

Projets menés / améliorations de procédures

Pilotage projet

- Nouvel Intranet Pays de Grasse en collaboration avec la Direction de la communication et des ressources humaines
- Billetterie en ligne des Musées de Grasse

Optimisation de processus

- Amélioration des demandes d'intervention des services techniques

Actions de sécurisation et conformité

- Refonte de l'architecture Active Directory

Participation à des projets transverses

- Piscine Altitude 500
- Grasse Campus 2

Accompagnement des autres services et collectivités

Support transversal aux autres directions et services

sur les besoins et projets numériques : gestion du courrier, facturation de la redevance spéciale, caisses et régie des Musées, gestion des inscriptions et de la facturation jeunesse et petite enfance.

Accompagnement de la Mairie de Cabris

- Renouvellement de 5 postes de travail
- Refonte du réseau WIFI et du serveur de stockage

- Sécurisation des équipements

Accompagnement Mairie de la Roquette

- Mise à jour des schémas de topologie réseau
- Interventions sur site suite incidents
- Conduite de projet (DSI mutualisée)
- Médiathèque et refonte infrastructure technique.

Guichet unique pour les questions d'aménagement numérique du territoire

En bref

- 1635 incidents (58%)
- 1189 demandes (42%)
- 70% des incidents sont traités dans la journée
- 36 % de demandes en plus de la part des Directions et services

Finances

Recettes de fonctionnement
118.03 M€
(1 137€/hab)

Dépenses de fonctionnement
109.49 M€
(1 055€/hab)

Epargne brute
8.53 M€
(Taux d'épargne 7.2%)

Fiscalité (chap. 73 +731)
90.11 M€
(868€/hab)

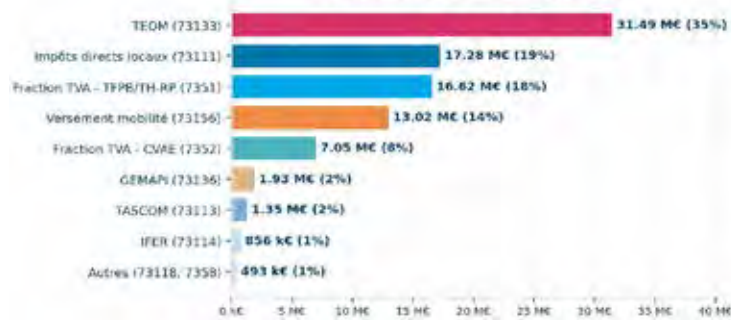
Recettes - 118,03 M€



Dépenses - 109,49 M€



Fiscalité par article - 90,11 M€



Investissement - 24,24 M€



Encours de dette
46.37 M€
(446.83€/hab)

Annuités 2025
5.56 M€
Capital 4.47 + intérêts 1.10

Capacité désendettement
5.4 années
Seuil d'alerte : 12 ans

Solidarité territoriale - 22,59 M€



Soutien aux associations



78
association
subventionnées

Financements extérieurs

La Direction des financements extérieurs – Europe accompagne le développement des projets communautaires par la mobilisation de financements externes régionaux, nationaux ou européens. Au-delà de la recherche de financements, elle intervient dès la conception des projets afin d'identifier les dispositifs les plus adaptés et de sécuriser leur financement dans des domaines variés : transition écologique, mobilité, culture, développement économique, rénovation urbaine, cohésion sociale, innovation ou encore résilience territoriale.

“Nos territoires d'abord”

La politique territoriale régionale « Nos territoires d'abord » apporte des évolutions à la contractualisation régionale. Il s'agit d'abord de proposer une politique plus ambitieuse pour porter les objectifs du Plan climat régional « Une COP d'avance » et ceux du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité territoriale et de répondre aux enjeux identifiés des territoires dans ce cadre. L'objectif est également de mieux articuler la politique contractuelle d'aménagement du territoire de la Région avec le Contrat d'avenir et, de manière plus ponctuelle, avec les dispositifs nationaux tels que « Petites villes de demain ».

- Enveloppe contractualisée sur 5 ans : 18 641 430 €.

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique

regroupe l'ensemble des interventions de l'Etat sur le territoire. Ce contrat intègre :

- les opérations Contrat de Ville ;
- le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) ;
- le programme Action Cœur de Ville ;
- le dispositif Petites Villes de Demain ;
- la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) ;
- la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Le rôle de la Direction des financements extérieurs – Europe consiste à assurer une coordination permanente entre les services communautaires, les services de l'État et les partenaires locaux afin

de garantir la cohérence des projets présentés, leur éligibilité et l'optimisation des financements mobilisés.

Le Contrat des Territoires Urbains

(convention Horizon 2026). Il a été signé le 7 janvier 2022 (contrat de territoire - dispositif contractuel avec le Département) et contient des opérations CAPG, Ville de Grasse, RECB, SIEB, SI3V et SIEF.

Ce contrat intègre un ensemble d'opérations structurantes relevant de plusieurs politiques publiques communautaires :

- les mobilités et déplacements ;
- la culture ;
- l'aménagement du territoire ;
- l'environnement ;
- les équipements publics ;
- la prévention des risques ;
- les infrastructures et réseaux.

La Direction des financements extérieurs – Europe assure le suivi administratif et financier du dispositif, ainsi que la coordination entre les différents maîtres d'ouvrage partenaires.

Les fonds européens

Dans ce cadre, les autorités de gestion des fonds européens ont engagé l'élaboration de nouveaux programmes opérationnels sur la base de diagnostics territoriaux et thématiques, conformément aux orientations définies par la Commission européenne.

Le programme opérationnel FEDER – FSE+ – FTJ 2021-2027 a été validé en

novembre 2022 et constitue désormais un levier majeur de financement des politiques publiques locales dans les domaines :

- de la transition écologique ;
- de l'innovation ;
- de l'inclusion sociale ;
- du développement économique ;
- de la résilience territoriale.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse est partenaire du projet européen INTERREG MARITTIMO Pi5 OS ISO 6.1 intitulé « Communautés résilientes ». Ce projet vise à renforcer la coopération transfrontalière et la capacité des territoires méditerranéens à faire face aux défis environnementaux, climatiques et sociaux.

La Direction des financements extérieurs – Europe accompagne les services communautaires dans :

- l'identification des appels à projets européens ;
- le montage des candidatures ;
- la recherche de partenariats ;
- le suivi administratif et financier des projets retenus ;
- la sécurisation des cofinancements européens.

La mobilisation de ces financements constitue un levier pour accompagner les projets structurants du territoire et renforcer leur capacité de réalisation.

Commande publique

La commande publique désigne l'ensemble des achats de biens, de services et de travaux effectués par les administrations et les collectivités publiques, visant à satisfaire les besoins d'intérêt général tout en respectant les principes de transparence, d'égalité et de concurrence.

La Direction de la Commande Publique accompagne l'ensemble des services de la CAPG dans la gestion des marchés publics, des accords-cadres et des délégations de service public.

Elle intervient à toutes les étapes, de la mise en concurrence à l'exécution des contrats, en passant par la gestion des éventuels litiges ou contentieux.

Elle apporte une expertise juridique, financière, administrative et économique, permettant d'élaborer des cahiers des charges adaptés aux besoins de la collectivité.

La Direction assure également le suivi administratif des décisions prises par les élus dans les commissions compétentes (appel d'offres, délégations de services, consultation des services publics locaux). Elle veille à la régularité des procédures et contribue à l'efficacité opérationnelle de la CAPG.

Actrice de la politique d'achats durables, elle encourage les fournisseurs à proposer des solutions écoresponsables ou socialement responsables.

Temps forts 2025

L'année 2025 a été marquée par le lancement et l'attribution de nombreux marchés publics structurants pour le territoire :

- Travaux de la Piscine Altitude 500
- Installation, exploitation et maintenance des bornes de bus électriques
- Les bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE)
- Les travaux préparatoires du Bus à Haut Niveau de Service
- L'étude du Pôle de Coactivité de la Marigarde
- Les travaux de Voirie
- Les Parcours pédagogiques d'éducation à l'environnement et au développement durable à déployer dans les établissements scolaires
- Modification du carrefour du boulevard E. Rouquier

En bref

- 80 marchés notifiés en 2025
- 40 en fournitures
- 14 en services
- 21 en travaux
- 5 en prestations intellectuelles

Marchés de fournitures
2.208.527€

Marchés de services
1.465.439€

Marchés de travaux
24.464.792€

Marchés de presta. intellec.
389.394€

SECTION 03

UNE AGGLO SOLIDAIRE



C'est quoi ?

De l'accueil des jeunes enfants à l'aide à domicile des personnes âgées, en passant par l'emploi, la jeunesse, le logement, les maisons France Services, la politique de la ville et bien d'autres sujets, la solidarité se retrouve au cœur de l'action de la communauté d'agglomération.

Petite enfance
Maintien à domicile
Insertion professionnelle et innovation sociale
CTG
Jeunesse
Habitat - Logement
Pôle d'assistance aux communes
Développement social des territoires

La petite enfance

Les intercommunalités disposent d'une responsabilité centrale en matière de petite enfance. L'offre d'accueil du jeune enfant est au cœur des politiques publiques menées par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. Un des objectifs phares : garantir une égalité d'accès à un mode de garde de qualité.

Éveil culturel et artistique

La CAPG oeuvre en faveur de l'éveil culturel des jeunes enfants dans le cadre de la politique 100% Éducation Artistique et Culturelle, en lien avec le service culture, au sein des EAJE et du RPE.

153 séances

- 29 d'éveil musical.
- 15 de baby-gym.
- 59 de lecture (livres, marionnettes, tabliers...).
- 50 de psychomotricité.

2 résidences d'artistes

- Rouvrir le monde en lien avec le service culture compagnie « Théâtre Désaccordé » sur la Poussinière (Peymeinade).
- Sensibilis en lien avec les musées avec la Cie Be sur l'Enfantoun (St-Vallier).

Accueil des enfants en situation de handicap

La CAPG renforce l'accompagnement des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques au sein des EAJE :

- Création d'un poste de référente accueil spécifique.
- Mise en place d'un suivi coordonné avec le CAMSP et les familles (visio et rendez-vous trimestriels).
- Participation au Forum du handicap (21/11/2025).
- Projet de partenariat avec l'IME Valfleurs (Grasse).
- 1 accompagnement individualisé en crèche avec suivi familles et professionnels de santé.

Mise en place du SPPE

En 2025, la collectivité a progressivement mis en place le Service Public de la Petite Enfance (SPPE), dispositif porté par l'État et les collectivités pour mieux accompagner les familles et répondre aux besoins des enfants de 0 à 6 ans.

Objectifs

- Mieux informer les familles sur les solutions d'accueil du territoire.
- Simplifier les démarches d'inscription.
- Garantir un accueil plus cohérent et de qualité.
- Mieux prendre en compte les besoins spécifiques de chaque enfant.

Semaine nationale de la petite enfance - Thème : « Encore ! Jouer à l'infini »

L'ensemble des structures a participé à cette semaine. Trois d'entre elles ont proposé des ateliers autour du jeu libre, de la créativité et de l'exploration sensorielle à partir de matériaux de récupération, sensibilisant ainsi les enfants au réemploi dès le plus jeune âge.

Cette initiative visait à valoriser les métiers de la petite enfance, à renforcer les liens avec les familles et à favoriser le développement et l'imaginaire des enfants. Les différentes activités (ateliers sensoriels, psychomotricité, exploration de la nature, jeux en carton, peinture en mouvement) ainsi que des temps conviviaux avec les familles (café « parentali thé », goûter partagé) ont encouragé les échanges entre parents, enfants et professionnels.

Les demandes d'accueil



Bébés

42 demandes

34 admissions
8 sur liste d'attente.



Moyens

30 demandes

27 admissions
3 sur liste d'attente.



Grands

27 demandes

27 admissions
0 sur liste d'attente.

Relais Petite Enfance

**91 assistantes
maternelles - 305
places**

L'offre d'accueil sur le moyen et le haut-pays

Moyen Pays

6 communes

21 303 habitants

57 agents petite enfance
87 assistants maternels
agréés indépendants

4 multi-accueils collectif

- La Poussinière (Peymeinade) : 40 places
- Villa Daudet (Peymeinade) : 18 places
- La Voie Lactée (Le Tignet) : 36 places
- L'Enfantoun (St-Vallier-de-Thiey) : 15 places

1 multi-accueil collectif familial

- Étoile des Proupious (St-Cézaire/Siagne)
En collectif : 12 places
En familial : 3 places

Haut-Pays

12 communes

3 506 habitants

6 agents petite enfance
4 assistantes maternelles
indépendantes

1 multi-accueil collectif

- Lou Galoupin (Seranon)
17 places

Le renforcement des compétences des professionnels indépendants

- 244 ateliers d'éveil et d'animation sur le territoire
- 218 enfants accompagnés
- 18 assistants maternels formés au secourisme
- 8 assistants maternels formés à la découverte du cerveau
- Mais aussi des ateliers thématiques : pataugeoire (19), médiathèque (19), visites aux jardins du MIP (5), motricité (18), Kamishibai (15), jeux libres (30),

MAIS AUSSI... DES ACTIONS TRANSVERSALES



ÉGALITÉ & INCLUSION

Chaque structure a conduit un projet pédagogique autour de la motricité et des choix vestimentaires, de l'égalité d'accès aux jeux et aux activités, de l'expression des émotions, du langage et des interactions et de la déconstruction des stéréotypes de genre à travers des histoires et des temps festifs.

Maintien à domicile

Au titre de sa compétence en matière d'action sociale d'intérêt communautaire, la CAPG contribue au maintien à domicile des personnes âgées et/ou des personnes en situation de handicap. À ce fin, elle propose un service d'aide à domicile (aide aux actes de la vie quotidienne, entretien du logement, courses, accompagnement) et d'un service de portage de repas à domicile. Ces prestations ont pour objectif de prévenir la perte d'autonomie et de favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions. Elles sont mises en œuvre en coordination avec les acteurs locaux (CCAS, Département, associations) et dans le respect des dispositifs réglementaires en vigueur (APA, aide sociale).

Aide à domicile

Recentrée en 2024 sur les bénéficiaires de l'aide sociale, l'activité du service d'aide à domicile a cessé en juin 2025. Cette décision fait suite aux difficultés de recrutement répétées, qui n'ont pas permis de garantir la continuité et la qualité du service. La CAPG a veillé à accompagner les bénéficiaires vers des organismes en capacité de répondre à leurs besoins, sans rupture de prise en charge.

En bref

- 15 bénéficiaires
- 2 aides à domicile
- 2402.5 heures réalisées (de janvier à juin)
- 3 communes concernées

Prise en charge	Peymeinade		St-Vallier-de-Thiery		Spéracèdes		TOTAL	
	NB	NB HEURES	NB	NB HEURES	NB	NB HEURES	NB	NB HEURES
Aide sociale Personne âgée	10	1314,5	2	284.5			12	1599
Aide sociale Personne handicapée			1	323			1	323
APA					2	480.5	2	480,5
TOTAL	10	1314.5	3	607.5	2	480.5	15	2402.5

Portage de repas

Service public de proximité présent sur 8 communes du territoire, le portage de repas est organisé par la CAPG, qui s'appuie sur un prestataire pour la préparation et la livraison des repas en liaison froide à domicile. Ce service permet aux personnes âgées ou fragilisées de bénéficier de repas équilibrés, livrés directement à leur domicile. Au-delà de l'aspect alimentaire, il contribue à rompre l'isolement et à maintenir un lien social de proximité.

En bref

- 131 bénéficiaires
- 84 ans de moyenne d'âge
- 18 829 repas livrés (1 569 en moyenne par mois)
- 8 communes concernées
- Domicile des bénéficiaires : Peymeinade 30 %, St-Vallier-de-Thiery 19%, Pégomas 13.5%, Auribeau-sur-Siagne, 10 % Cabris, 10% St-Cézaire-sur-Siagne 10%, Le Tignet 6%, Spéracèdes 1.5%.

	Nbre de repas 2025	Nbre de bénéficiaires 2025	Nbre de bénéficiaires au 31/12/2025
Auribeau/Siagne	670	13	5
Cabris	2799	13	10
Le Tignet	1493	8	5
Pegomas	1136	18	7
Peymeinade	7274	39	23
Speracedes	351	2	1
St-Cézaire/Siagne	1441	13	6
St-Vallier-de-Thiery	3565	25	11
TOTAL	18829	131	68

Insertion pro. & innov. sociale

La compétence Insertion professionnelle et Innovation sociale regroupe plusieurs pôles d'activités complémentaires : l'économie sociale et solidaire, le PLIE, la formation, l'action sociale ainsi que le Sud Lab, déployé sur le Haut-Pays. Ces différents champs d'intervention poursuivent un même objectif : accompagner les parcours, soutenir les initiatives locales et favoriser l'accès à l'emploi, aux droits, à la formation et aux outils numériques. L'action est menée ainsi dans une logique de proximité, au plus près des besoins des habitants, des communes, des partenaires associatifs et des acteurs économiques du territoire.

Pôle Economie Sociale et Solidaire (ESS)

Séminaire « Coopérer, une nécessité ! »

Dans les locaux de Grasse Campus, le 25 septembre 2025, un séminaire d'une demi-journée pour réunir les acteurs de l'ESS afin de réfléchir à l'importance de mettre en place des coopérations locales pour soutenir leurs organisations dans une période de tensions économiques et sociales fortes.

En bref

- 75 représentants d'entreprises locales de l'ESS
- Coût de l'action : 500 €

Rencontr'ESS du Haut Pays « L'ESS au service des commerces de proximité »

Une rencontre annuelle pour promouvoir les initiatives d'ESS qui font vivre les territoires ruraux. Cette 4ème édition était consacrée à des initiatives inspirantes d'ESS qui contribuent à redynamiser le commerce de proximité en zone rurale : café associatif, épicerie multiservice, point de ventes paysan...

En bref

- 40 personnes présentes
- 11 communes de la ZFR concernées
- Coût de l'action : 500 €
- 5 projets partagés, 4 ateliers animés dont « La Pays'Ane Rit », une formation à l'ESS aux secrétaires de mairies du Haut-Pays

Mois de l'ESS – 14ème édition

Une quinzaine d'événements organisée en novembre pour faire (re) découvrir l'ESS, avec des conférences (Table ronde sur ESS et innovation sociale en préfiguration de la « Chaire ESS et Territoires d'innovation sociale »), des événements festifs (FestiSol sur l'alimentation durable en cœur de ville de Grasse), des ateliers (finances, énergie durable, bien vieillir...), des animations (Jeun'ESS)...

En bref

- Plus de 1000 participants
- 15 événements
- Coût de l'action : 8500 €

Pôle PLIE

Accompagnement vers l'emploi, la formation la création d'entreprise

Le PLIE accompagne les demandeurs d'emploi de longue durée ou bénéficiaire d'un minima social des 23 communes du Pays de Grasse. Le PLIE dispose de deux Espaces Activité Emploi à Pégomas et Mouans-Sartoux et assure également des permanences sur Grasse, Peymeinade, St-Cézaire-sur-Siagne, St-Vallier-de-Thiery et St-Auban.

En bref

- 775 personnes accueillies, dont 497 signataires d'un contrat d'engagement accompagnement PLIE.
- Coût 2025 : 671 066 € (dont financement FSE et Département)
- 102 sorties positives dont 73 pour emploi / 21 formation et 8 créations d'entreprises.

Insertion pro. & innov. sociale

Soirée des réussites 3ème Edition

Le 27 mai 2025, plus de 90 personnes étaient réunies pour célébrer la troisième édition de la Soirée des réussites. À cette occasion, six participants ont accepté de témoigner de leur parcours et de l'accompagnement dont ils ont bénéficié dans leur retour à l'emploi. Cette soirée a également permis de valoriser le partenariat engagé avec les entreprises présentes, dont certaines ont recruté des participants accompagnés.

Rendez-vous de l'Emploi

Cette première édition se décline en plusieurs événements destinés à faciliter la rencontre directe entre l'offre et la demande d'emploi sur le territoire. Ces rendez-vous sont organisés chaque semestre et couvrent tous les secteurs d'activités : commerce, industrie, services, etc. Ces rencontres sont coordonnées par le PLIE de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse partenaire du Réseau pour l'emploi avec la Mission Locale du Pays de Grasse, France Travail et Cap Emploi.

Clauses d'insertion sociales et marchés réservés

En 2025, la clause d'insertion a poursuivi son développement et confirmé son rôle en faveur de l'emploi local. Le dispositif s'est renforcé grâce à la diversification des secteurs concernés, à l'engagement des donneurs d'ordre et à la mobilisation croissante des entreprises, des SIAE et des collectivités.

En bref

- 12 événements
- Plus de 2700 participants
- 245 entreprises
- 6 communes concernées (Grasse, Saint-Auban, La Roquette-sur-Siagne, Mouans-Sartoux, Peymeinade, Pégomas).

En bref

- 98 bénéficiaires en 2025
- 16 opérations clausées
- 4 marchés réservés
- 13 512 heures marchés clausés
- 36 302 heures marchés réservés

Pôle social du PLIE

« Savourer l'avenir »

Atelier cuisine animé par un Chef étoilé à destination des agences d'intérim du territoire et avec l'aide de participants PLIE. L'atelier a eu lieu en QPV Ville de Grasse dans la salle des Fêtes des Fleurs de Grasse.

En bref

- 8 Participants
- 5 communes concernées
- Coût de l'action : 300 €

Maison d'arrêt de Grasse

Accueil des personnes majeures en fin de peine, entre 8 et 10 mois avant leur sortie. Travail sur la réinsertion, et le rétablissement des droits sociaux.

En bref

- 18 Participants
- 1 convention de partenariat
- 80% de retour à l'insertion

« Rencontre Retraite »

Rencontre des participants PLIE avec les Caisses de Retraite (Carsat, Agirc Arrco) afin de préparer leur retraite (de 12 à 18 mois avant le départ prévu). Lieu : Eric des ASPRES – Quartier des Fleurs de Grasse à Grasse.

En bref

- 21 Participants
- Taux de satisfaction : 100%

Pôle formation

Senior Réussite

Le dispositif Senior Réussite est un accompagnement collectif et personnalisé destiné aux demandeurs d'emploi de 55 ans et plus (recherche d'emploi, de formation ou reconversion). Il se déroule sur l'Ouest du département sous forme d'ateliers thématiques (coaching, numérique, réseaux) s'étalant sur 10 semaines consécutives.

En bref

- 93 participants
- 23 communes Pays de Grasse et 5 communes Pays de Lérins.
- Coût de l'action : 200 000 € (France Travail)
- 4 sessions de 10 semaines en 2025

Pass Saisonnier

Le Pass Saisonnier est une formation courte d'environ 12 semaines destinée aux demandeurs d'emploi souhaitant se professionnaliser dans les filières agricoles locales du Pays de Grasse. Elle alterne apprentissages au centre de formation des Apprentis d'Auteuil et immersions en exploitations agricoles.

En bref

- 30 candidats reçus
- 27 immersions professionnelles auprès de 4 exploitants agricoles (Mas des Sources à Grasse Saint-Antoine, Terre de Jasmin à Grasse, Domaine de Manon à Plascassier, Aromatic FabLab à Mouans-Sartoux)
- 18 candidats validés en immersion.
- Coût de l'action : 48 453 € (France Travail)

Immersion et découverte

Ce projet propose une immersion professionnelle d'une semaine dédiée aux élèves du lycée professionnel Francis De Croisset de Grasse afin de leur faire découvrir la gestion multi-services d'une auberge rurale. L'expérience se déroule à l'Auberge du Mas, dans le Haut-Pays, où les jeunes découvrent les métiers de la cuisine, du service et de l'accueil en conditions réelles.

En bref

- une classe de 25 participants avec 3 professeurs
- Communes concernées : GRASSE - LE MAS
- Coût de l'action : 3480 €

Sud Labs des Monts d'Azur

Actions numériques

Au sein du Sudlabs des Monts d'Azur, impliquer et motiver les citoyens à travers des animations numériques aux thématiques variées favorisant les échanges, les remises en question et les changements d'usages.

En bref

- 183 participants
- 39 animations
- 9 partenariats développés et/ou renforcés
- 12 communes du Haut-pays CAPG et 4 de proximité hors CAPG

Valorisation Savoir-faire

Valorisation des circuits courts et des produits de saison bios à travers plusieurs animations mettant en valeur les bienfaits de ses aliments sur la santé et informant sur la gestion des restes et des déchets.

En bref

- 189 participants
- 16 partenariats
- Animations Toques-Chefs « Visite de la Ferme », ateliers culinaires - cuisine itinérante.

Coup de Poing Retraite

Journée organisée par le Sudlabs en partenariat avec les caisses de retraite MSA, CARSAT et l'ARGIC-ARCO. 40 futurs retraités reçus.

Actions emplois

Le Sudlabs développe des actions emplois sur le Haut-Pays en y associant les services emplois concernés, les entreprises locales et les communes, le PNR, les agriculteurs, la CCAPV : Forums Interdépartementaux, journées métiers, visites entreprises, démarchage d'offres d'emploi.

En bref

- 95 participants
- 2 Forums emplois interdépartementaux
- Journée de remobilisation, découverte métier murailleur
- Visite en entreprise au Château de Taulane - remise en mains propres de CV

La Convention Territoriale Globale (CTG) de la CAPG constitue un cadre stratégique partagé entre la CAPG, les 23 communes signataires et les partenaires institutionnels CAF, MSA et CPAM.

Elle vise à répondre aux besoins des familles, en renforçant la coopération entre acteurs locaux et en garantissant la cohérence des actions menées sur le territoire.

Elle s'articule autour de 10 thématiques, et mobilise un réseau actif de 35 chargés de coopération déployés sur l'ensemble du territoire.

Fonctionnement

Le pilotage est assuré par une équipe dédiée (1 ETP ½ composé d'un pilote et d'une collaboratrice), en lien étroit avec les partenaires techniques et financiers que sont la CAF, la MSA et la CPAM.

De nouveaux acteurs ont rejoint le réseau CTG (REAAP, Maison des 1000 premiers jours, CAMSP, DAC, ARS, CODES 06...), témoignant de l'élargissement de son écosystème.

En bref

- 38 réunions thématiques,
- 19 rencontres d'accompagnement des chargés de coopération
- 3 newsletters

EXPERIMENTATION : Formation aux Premiers Secours en Santé Mentale au sein de la CAPG

A la suite de l'entrée de la CPAM comme signataire de la CTG, une action de prévention en santé mentale a été engagée. Grâce au financement FNPEIS, une formation PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale) de deux jours s'est tenue les 3 et 13 novembre 2025 au sein de la CAPG. Cette expérimentation marque une étape importante dans la prévention des risques psychosociaux et l'accompagnement des professionnels.

14 agents

ont été formés afin de savoir repérer les signes de souffrance psychique, écouter et orienter les personnes concernées. L'ambition étant d'étendre l'offre de formation aux chargés de coopération des communes. .

Résidence d'artiste « Sensibilis » – cofinancement MSA

De mars à mai 2025, le projet artistique Sensibilis a proposé des résidences artistiques au sein de structures petite enfance du territoire, dont une semaine à la crèche de Saint-Vallier-de-Thiey, financée par la MSA. Le projet a favorisé la créativité, l'expression ainsi que le lien parents-enfants. La restitution finale organisée le 5 juillet 2025 au centre-ville de Grasse et au MIP, a réuni familles et partenaires, illustrant la capacité des services de CAPG et la CTG à fédérer autour de projets innovants.

12 enfants et 4 professionnelles

ont participé à dix séances autour de l'éveil sensoriel et culturel animées par des artistes et médiatrices des musées.

Les intercommunalités jouent un rôle structurant dans la mise en œuvre des politiques en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Au sein de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, le développement d'une offre d'accueil adaptée constitue un axe prioritaire de l'action publique. L'objectif est de garantir à chaque enfant et chaque jeune un accès équitable à des dispositifs de qualité, favorisant leur épanouissement et leur développement.

Structures d'accueil

- 19 accueils périscolaires
- 8 accueils de loisirs
- 1 local adolescents
- 1 accueil de jeunes

Ressources humaines

- 158 agents
- 120 animateurs
- 20 directeurs
- 8 coordonnateurs
- 7 agents administratifs
- 1 cheffe de projet parentalité
- 1 cheffe de service
- 1 directeur

Les accueils périscolaires

Dans le cadre du projet éducatif de territoire, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse organise et coordonne les accueils périscolaires dans 19 des 23 communes de son territoire. Elle propose des temps éducatifs de qualité avant et après l'école ainsi que durant la pause méridienne. Ces accueils s'adressent aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires, et visent à favoriser leur bien-être, leur socialisation et leur épanouissement grâce à des activités adaptées, en cohérence avec le Projet éducatif de territoire.

En bref

- 400 enfants le matin
- 800 enfants le soir
- 2 100 enfants pendant la pause méridienne
- 19 communes sauf Grasse, Mouans-Sartoux, La Roquette-sur-Siagne, Pégomas

Les accueils du mercredi et des vacances scolaires

La CAPG organise des accueils éducatifs et récréatifs destinés aux enfants scolarisés les mercredis et pendant les vacances scolaires, toujours dans le cadre du Projet éducatif. Ces temps d'accueil favorisent l'épanouissement, la créativité et la socialisation des enfants grâce à des activités sportives, culturelles et artistiques adaptées à chaque tranche d'âge, sur l'ensemble des communes du territoire.

En bref

- 2100 enfants (sur 2400 dossiers déposés)
- 23 communes concernées pour les 8 accueils de loisirs

Les séjours vacances

La CAPG propose des séjours éducatifs et récréatifs destinés aux enfants de 6 à 12 ans, pendant les vacances scolaires. Ces séjours favorisent l'autonomie, la socialisation et la découverte à travers des activités sportives, culturelles et ludiques, dans des cadres adaptés et sécurisés.

Séjour hiver

8 jours, 8-12 ans, Orcères en février

- 50 enfants
- Activités : ski, patinoire, piscine, animations collectives

Séjours été

Juillet – 5 jours, 6-7 ans, « Tipi / Jumanji »

- 30 enfants

Août – 8 jours, 8-12 ans, « Tipi / Sport et découverte »

- 30 enfants

Chantiers jeunes

La CAPG organise des chantiers de jeunes pour les adolescents de 14 à 17 ans, leur permettant de s'investir dans des actions d'intérêt communautaire sur le territoire. Ces projets combinent engagement citoyen et valorisation du territoire à travers des activités ludiques, culturelles et citoyennes, renforçant leur sens des responsabilités, leur autonomie et leur cohésion de groupe.

Environ 30 jeunes

Des projets concrets

- Réhabilitation d'une restanque et des abords de la rivière sur la commune de Le Mas
- Création d'une fresque collective sur plusieurs écoles
- Création d'une fresque sur la piscine de Peymeinade
- Aménagement du city stade de la commune de Peymeinade
- Valorisation de transformateurs ENEDIS sur la commune de Grasse
- Valorisation des jeunes par un séjour à Paris pour 10 participants, comprenant visite du Sénat, de l'Assemblée nationale, du musée Grévin, découverte des architectures emblématiques et Euro Disney

Ateliers de professionnalisation des équipes

Dans le cadre de la réorganisation du temps de travail des agents, marquée par la suppression des horaires entrecoupés en 2023, la CAPG a développé des ateliers de professionnalisation à destination des animateurs et directeurs. Intégrés aux temps de préparation quotidienne, ils visent à renforcer les compétences des équipes et à améliorer en continu la qualité des accueils proposés aux enfants. Ceci participe au développement d'une culture professionnelle commune et au renforcement des pratiques éducatives. Cette action permet également la valorisation des compétences internes et la montée en qualification des équipes.

En bref

140 animateurs et directeurs formés en continu
2 400 enfants inscrits sur les temps d'accueil

Chiffres clés

2 807,55€ collectés

3 associations bénéficiaires :

- IME ValFleurs – Grasse
- Association « Source d'Espoir »
- Association « Les Christ'Ô du Cœur »

Personnalisation des minibus service jeunesse

Dans le cadre des vacances d'automne 2025, la CAPG a mis en œuvre un projet éducatif de personnalisation des minibus du Service Jeunesse, en collaboration avec l'artiste Florian Guelfucci, dit « Menace l'artiste », et un groupe de jeunes du territoire. Cette action a permis d'associer les jeunes à la création d'une identité visuelle forte, à travers la réalisation d'une fresque artistique inspirée de l'art urbain.

En bref

24 jeunes
2 minibus
1 artiste

Education Artistique et Culturelle (EAC)

la CAPG déploie un parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (100 % EAC) à destination des enfants des accueils collectifs de mineurs. Ce dispositif vise à favoriser l'accès à la culture pour tous, à travers des projets intercommunaux mêlant spectacles, découvertes patrimoniales et rencontres avec des artistes.

Des actions intercommunales - 300 enfants

Vacances d'avril – Festival de Pâques à Valderoure : Rencontre intercommunale pour les 8-12 ans des ACM, avec concert autour de Lili Boulanger.

Interco Saint-Vallier-de-Thiery / Saint-Cézaire-sur-Siagne – Espace du Thiery : Animation autour du spectacle « Saute petit kangourou », favorisant la cohésion entre enfants de différentes communes.

Visites culturelles et patrimoniales – juillet : Découverte du Musée International de la Parfumerie et de la maison Fragonard pour les ACM de Saint-Vallier-de-Thiery et Séranon, dans le cadre d'un travail sur l'histoire et le patrimoine local.

Cycle Découvre mon patrimoine : Valorisation des découvertes patrimoniales de chaque commune, permettant aux enfants de partager et présenter les patrimoines explorés durant les ateliers et visites

Résidences d'artistes – dispositif « Rouvrir le Monde » : Intervention d'Anna Cosima auprès des enfants de Saint-Vallier-de-Thiery et Séranon.

Journée intercommunale Halloween - Espace Terre de Siagne : Visionnage du film d'animation « Petit Vampire », suivi d'un grand jeu collectif « Le parcours des monstres » avec 10 défis animés par des préados.

Projet parentalité

Il vise à soutenir et accompagner les familles sur l'ensemble de son territoire. L'objectif est de proposer une offre globale et structurée pour les parents et leurs enfants de 3 à 18 ans, en renforçant les compétences parentales et les compétences psychosociales des enfants. Ce projet repose sur la mise en place de lieux d'accueil, d'actions d'échanges parents/enfants/professionnels, de suivis individualisés et de programmes de soutien, en partenariat avec les communes, les associations locales, l'Éducation nationale et les acteurs départementaux tels que le CODES 06.

2 programmes PSFP

Auribeau-sur-Siagne/Pégomas et Peymeinade.

Plusieurs « Parenthèses Parents »

St-Cézaire-sur-Siagne, St-Vallier-de-Thiery, Séranon, Valderoure, Peymeinade, Caille.

Des actions de proximité

Ateliers enfants/parents, conférences, suivis individualisés.

MAIS AUSSI... DES ACTIONS TRANSVERSALES



ÉGALITÉ & INCLUSION

Le Service Jeunesse intègre les enjeux d'égalité, de mixité et d'inclusion dans ses pratiques quotidiennes, ses projets pédagogiques et l'accompagnement de ses équipes. Les actions menées favorisent l'égalité filles-garçons, la lutte contre les stéréotypes, l'expression de tous les enfants et l'accès de chacun aux activités.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

éducation à l'alimentation durable et lutte contre le gaspillage alimentaire

Habitat et logement

La compétence « Équilibre social de l'habitat », obligatoire pour les communautés d'agglomération, a pour objectif d'assurer à chacun l'accès à un logement décent, en articulant politiques publiques et promotion de la mixité sociale. Elle se traduit par la mise en œuvre d'actions structurantes, reposant sur des partenariats solides et des outils de régulation, tel que le PLH, les dispositifs d'amélioration de l'habitat ou l'appui à la programmation d'une offre diversifiée. Elle s'appuie en outre sur le service logement intercommunal, pour accompagner et faciliter l'accès au logement. La création, en 2025, du service public de la rénovation de l'habitat « Pays de Grasse Renov' » constitue une étape déterminante, en organisant une offre d'accompagnement lisible et accessible à destination des ménages.

Le Programme Local de l'Habitat 2025-2030

Feuille de route des six prochaines années de la politique locale de l'habitat, le PLH adopté le 11/12/2025, vise à répondre aux défis du territoire en matière d'habitat, de logement et d'hébergement. Fruit d'une concertation associant les communes, les acteurs de l'habitat, le Conseil de Développement et les habitants du Pays de Grasse, il s'articule autour de 4 axes :



Pays de Grasse Renov'

Créé en 2025, le service public de la rénovation de l'habitat du Pays de Grasse « Pays de Grasse Renov' », est le service unique du Pays de Grasse dédié à toutes les questions des propriétaires et locataires sur la rénovation de l'habitat, il propose un accompagnement gratuit et personnalisé.

Par téléphone (tous les jours de 9 h à 12 h), par mail ou sur rendez-vous, Pays de Grasse Renov' conseille et le cas échéant accompagne les ménages, quel que soit leur profil, leurs revenus et leur projet (rénovation énergétique, autonomie, travaux lourds...).

En bref

Un programme de 16 actions dont :

- Produire 500 logements par an, dont 50 % sociaux et 80 % en renouvellement urbain ;
- Concilier production de logements et qualité de vie ;
- Répondre aux besoins de tous les publics ;
- Poursuivre et amplifier la réhabilitation du parc existant ;
- Installer un observatoire de l'habitat et du foncier.

En bref

Depuis l'ouverture en Avril 2025 :

- 200 contacts
- 80 % par téléphone

Chiffres-clés 2025 :

- environ 689 logements améliorés
- un montant global de travaux de plus de 20 M€,
- près de 10 M€ de subventions (Anah, CAPG, Département 06, Région Sud).

Le projet de rénovation urbaine Grasse-centre ancien (NPNRU)

Le projet de rénovation urbaine du centre ancien de Grasse, cofinancé dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), a été contractualisé en 2020. Afin de bâtir une stratégie pluriannuelle de redynamisation du cœur historique, ce projet s'appuie sur un investissement global de plus de 39 millions d'euros, dont 9,2 M€ de l'ANRU et 1,8 M€ de la CAPG. Il repose sur la mise en œuvre de 16 opérations visant la requalification des îlots dégradés, des aménagements structurants, la dynamisation commerciale et la création d'un équipement public.

La gestion de la demande de logement social

Depuis 2021, la CAPG pilote les dispositifs mettant en œuvre une politique qualitative et efficiente en matière de gestion de la demande et des attributions de logements sociaux : installation de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL), adoption de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA), élaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs (PPGDID). Elle a en outre déployé les mécanismes de cotation de la demande et de gestion en flux des réservations de logement. Dans cette dynamique, elle poursuit son engagement en mettant en œuvre les outils permettant de tendre vers l'objectif de 25 % d'attributions au bénéfice du public DALO et des publics prioritaires.

En bref

En 2025 : 14 opérations sur les 16 sont engagées

Les faits marquants en 2025 :

- Inauguration de la Maison du Projet Martelly le 6 février 2025
- Démarrage des travaux de l'opération de création de la liaison urbaine Pontet-Laroque en février 2025
- 1ère opération de recyclage d'îlot achevée : l'îlot Sainte-Marthe 2
- Livraison de la tranche 1 du parcours commercial et ouverture des cellules commerciales
- Poursuite des actions de participation citoyenne, avec 5 ateliers de co-construction et la rédaction du projet de gestion concertée.
- Pose de la 1ère pierre de l'opération d'aménagement Martelly le 8 décembre 2025 et démarrage des travaux.

En bref

Depuis 2025, la CAPG pilote 2 expérimentations :

- **Labellisation des publics prioritaires dans SYPLO** : la CAPG mène aux côtés de l'Etat une démarche mettant en œuvre le protocole de labellisation des publics prioritaires dans le logiciel partagé Système priorité Logement (SYPLO), afin d'améliorer le repérage, le traitement des demandes prioritaires, et de faciliter leur accès au logement.
- **Territoire pilote « Insertion et Logement »** : au regard de la forte tension qui affecte le logement social dans les Alpes-Maritimes, le Préfet a sollicité le Président de la CAPG, en mars 2025, afin de mobiliser les moyens pour soutenir les demandeurs de logements sociaux accédant durablement à l'emploi. En lien avec les équipes du PLIE, la direction habitat & logement s'est engagée dans le cadre d'une expérimentation « Insertion et Logement », faisant ainsi de la CAPG, un territoire pilote.

Les chiffres 2025 :

- 60 dossiers ont été présentés, 35 ont été labellisés prioritaires et 10 ménages ont été relogés ;
- 8 publics en insertion sont labellisés SYPLO au titre de l'expérimentation « Insertion et Logement ».

Habitat et logement

En bref

Les chiffres de la demande de logement social au 31 décembre 2025 :

- 3 353 demandeurs soit une hausse de 8,68 % en 1 an
- 328 attributions dont :
 - > public DALO : 28 ménages relogés
 - > publics prioritaires : 148 ménages relogés.

L'hébergement et l'urgence : le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) et la plateforme logement du Pays de Grasse

- 233 demandes au titre du SIAO-insertion (besoins en structures) examinées par l'antenne CAPG du SIAO 06, dont :
 - > 109 dossiers orientés par la plateforme logement :
 - > 33 ont bénéficié d'une solution d'hébergement ou de relogement.
 Les autres sont sortis du dispositif aux motifs : relogés dans le privé, déménagement hors département, non renouvellement des dossiers, etc.
- 124 dossiers demandant le territoire de la CAPG, toujours dans l'attente d'une orientation.

Au titre du SIAO-logement (sortants de structures vers le logement) :

- 19 ménages ont été relogés dans le département, dont 15 sur le territoire de la CAPG.

Délégation de compétence des aides à la pierre

Au titre d'une convention signée en 2021, l'Etat et l'Anah ont confié à la CAPG la responsabilité de piloter et de répartir les financements destinés à la production de logements sociaux et à l'amélioration du parc privé.

En bref

Financement du parc social (délégué par l'Etat) : 2,5 M€

- > 12 opérations agréées en 2025, correspondant à 226 logements sociaux.
- > En complément, la CAPG a contribué, sur ses fonds propres, à hauteur de 1,4 M€.

Aides à l'amélioration du parc privé (délégées par l'Anah) : 8.6 M€

- > En complément, les contributions CAPG et Région s'élèvent respectivement à 273 568 €, et 109 125 €.

MAIS AUSSI... DES ACTIONS TRANSVERSALES



TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

Incitation à la rénovation énergétique des logements



Pôle Assistance communes

Le Pôle Assistance aux Communes propose un accompagnement technique, administratif et financier aux communes de la CAPG pour mener à bien leurs projets de travaux municipaux.

L'expertise est transversale et sur mesure : élaboration de plans, estimatifs, quantitatifs, descriptifs techniques, suivi de chantier, mais aussi foncier, subvention, marchés publics, facturation et plus récemment infographie avec la création de visuels 3D.

De quoi mener un projet de A à Z dans les meilleures conditions.

Le principe des opérations en délégation de maîtrise d'ouvrage : un budget d'investissement à l'équilibre, recettes = dépenses.

En plus de l'appui administratif et technique, la CAPG assure une avance de trésorerie sur ces opérations offrant ainsi aux communes un portage financier très appréciable. En contrepartie, les communes s'engagent à régler des frais de délégation, s'élevant en général à 3% du montant des travaux.

AURIBEAU/SIAGNE	DMO	Surélévation du réfectoire scolaire – Etudes, recherche de financement et lancement des procédures de marchés publics
BRIANCONNET	DMO	Auberge du Chanan - Appui pour la remise en état après sinistre
CABRIS	DMO	-Création halle marché – PC et subventions -Rénovation de l'éclairage public – Travaux suite
ESCRAGNOLLES	DMO	Effondrement mur chemin rural des galants – Etude de sol
LES MUJOULS	DMO	Gîte pastoral d'Adom – Mobilier et poêles à bois
SAINT-VALLIER-DE-THIEY	DMO	-Inauguration de la MADD le 31/01/2025 -Chapelle Ste Luce - Travaux de rénovation de la toiture -Effondrement du chemin des sources de la Siagne – Diagnostics et études
VALDEROURE	DMO	-Réfection des chemins communaux Des Denes/Sainte Léonce /Draguignan/Peyras/Planque - Travaux -Mairie – Réaménagement de la salle du conseil – Travaux -Logement communal à côté de la mairie - Etudes

Quelques projets en détail

Saint-Vallier-de-Thiey – Inauguration le 31 janvier 2025 de la MADD

La commune de Saint-Vallier-de-Thiey a inauguré le 31 janvier 2025 sa Maison de l'Alimentation et du Développement Durable. Cette initiative vise à garantir un accès pour tous à une alimentation de qualité tout en sensibilisant les habitants aux pratiques durables. Pour cela, la commune a choisi de redonner vie à une ancienne bergerie abandonnée depuis plusieurs décennies. Ce bâtiment de 222m², situé au cœur du village, a été entièrement rénové pour accueillir ce projet. Il comprend désormais un espace dédié à la sensibilisation, une bistroterie mettant en avant des produits locaux, et un marché paysan.

En bref

- Dépenses : 797 632,10 € TTC
- Avec la participation de >l'Etat (Fonds vert – friche) : 368 070 €
- >la DRAAF PACA (PAT) : 55 136 €
- >le Département des Alpes-Maritimes : 92 738,14 €

Briançonnet – Auberge Le Chanan

Après de long mois d'attente à la suite d'un dégât des eaux, l'auberge a été remise en état et livrée en Octobre 2025. Sa mise en gestion interviendra au premier semestre 2026 avec une inauguration officielle à suivre.

En bref

- Dépenses : 1 378 000.00 € TTC
- Avec la participation >de l'Etat (DSIL) : 431 547 €, >de la Région SUD (CRET) : 431 547,20 €, >du Département des Alpes-Maritimes : 53 334 €

Valderoure – Voirie 2025

La commune a souhaité réaliser la réfection des chemins communaux DES DENES/SAINTE LEONCE/DRAGUIGNAN/PEYRAS/PLANQUE dans le cadre de son plan d'entretien annuel, en mobilisant la dotation cantonale 2025. La réfection d'un escalier communal au hameau de la Ferrière a également été réalisée.

En bref

- Coût total : 73 800.00 € TTC (dont 80 % de dotation cantonale)

Saint-Vallier-de-Thiey – Chemin du domaine des Sources

De très fortes précipitations sur la commune de Saint-Vallier-de-Thiey ont occasionné l'effondrement partiel du chemin des Sources de la Siagne. Le chemin communal dessert quelques propriétés privées, des installations EDF et RECB. La portion de voie impactée est rendue impraticable et interdite à la circulation de tout véhicule. La commune souhaite permettre à nouveau le passage en toute sécurité à l'endroit concerné. Le chantier devra conjuguer plusieurs contraintes : difficulté d'accès, présence de la Siagne et respect de la faune et flore locales. En 2025 : Diagnostics, études et mesures conservatoires / recherche de financements. A suivre en 2026.

Valderoure – Réaménagement de la salle du Conseil et du R+1 de la Mairie

La commune de Valderoure a sollicité nos services pour travailler sur le bâtiment de la mairie : mise en conformité du R+1 et rénovation de la salle du Conseil avec amélioration de l'acoustique de la pièce. Un accompagnement complet a été réalisé par le pôle d'assistance aux communes : audit sécurité, plusieurs propositions de conception, consultation des entreprises et suivi chantier.

En bref

- Entreprises : Ortaggio, Martina électricité
- Coût total de l'action : 38 768 € HT dont 80% de DETR

Saint-Vallier-de-Thiey – Chapelle Ste-Luce

La Commune a fait appel à nos services pour l'accompagner dans la rénovation de la chapelle Ste Luce, édifice patrimonial cher au cœur des Vallérois. En effet, cette dernière présente des désordres (fissures) dont l'évolution nécessitait une intervention. Nous avons sollicité le cabinet MADELENAT, Architecte en Chef des Monuments Historiques, pour nous assister dans ce projet. Un appel au mécénat a été lancé avec la Fondation du patrimoine en décembre 2025.

En bref

- Intervenants : Architecte ACMH (MOE) / Les Compagnons de la Côte d'Azur (entreprise)
- 2025 : Rénovation de la toiture pour un montant d'environ 246 000 € TTC (avec l'aide de l'Etat, de la Région SUD et du CD06)
- L'opération va se poursuivre en 2026.

Les Mujouls – Gîte Adom phase 2

Dans la continuité de la phase 1. Le gîte d'Adom a été équipé d'un ensemble de mobiliers et de 2 poêles à bois en 2025. Ce gîte sert aux randonneurs (GR4), au berger pour le pastoralisme et aux chasseurs.

En bref

- Coût total actuel de l'action : 23 000 € TTC (dont 80 % de DETR)

MAIS AUSSI... DES ACTIONS TRANSVERSALES



TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

Apport d'expertise de la CAPG en matière de sobriété énergétique et de production d'énergie renouvelable dans les projets communaux.

Devpt. Social des Territoires

39

La direction dispose de deux pôles : Solidarités et accès aux droits et Prévention de la délinquance et aide aux victimes. À travers ces axes, la CAPG agit pour favoriser l'accès aux droits, accompagner les publics fragiles et renforcer la cohésion sociale. Elle intervient notamment dans les territoires ruraux classés en ZRR (Zones de Revitalisation Rurale) et FRR (France Ruralités Revitalisation) et soutient des actions de lutte contre la précarité alimentaire. Elle met également en œuvre des dispositifs de prévention, d'accompagnement et de médiation, et s'appuie sur un réseau intercommunal pour soutenir les victimes de violences intrafamiliales (VIF).

Haut-Pays

Accompagnement par les agents de convivialité du Haut Pays

Les agents de convivialité soutiennent l'accès aux services et aux droits des personnes vulnérables. Ils les accompagnent dans leurs démarches d'accès aux droits, à la santé, à l'alimentation et favorisent les actions de convivialité, d'animation et de cohésion sociale.

En bref

- 60 bénéficiaires
- 12 communes communes du haut pays
- Coût de l'action : 55 000 €

Actions de lutte contre la précarité alimentaire

Portée par le Projet Alimentaire Territorial du Pays de Grasse et sa compétence d'action sociale – accès aux droits, la lutte contre la précarité alimentaire est un enjeu majeur. L'établissement d'un diagnostic territorial de l'état de la précarité alimentaire a été mené, ainsi que plusieurs groupes de travail. Cela a permis d'identifier les acteurs du territoire, les publics cibles et les manques.

En bref

- 3 000 bénéficiaires connus
- 9 communes accueillent des marchés de plein vent hebdomadaires
- 12 associations d'aide alimentaire d'urgence
- 3 modèles hybrides entre l'aide alimentaire et l'épicerie sociale
- 2 épiceries sociales et solidaires
- Entre 60-70 % des foyers inscrits dans les structures d'aide alimentaires s'y rendent chaque semaine.
- 4 CCAS apportent une aide alimentaire à un nombre de foyers compris entre 20 et 80, dans leur commune et aux alentours.

En bref

- 400 bénéficiaires
- Les communes du Haut et Moyen Pays
- Coût de l'action : 45 000 €



40

Prévention

Réseau intercommunal de prévention des violences intrafamiliales

Dans le cadre du réseau intercommunal de prévention des violences intrafamiliales, des sessions de sensibilisation au repérage des violences sexuelles sur mineurs ont été menées par l'association Colosse aux pieds d'Argile.

En bref

- 182 professionnels du service jeunesse/éducation + 60 agents de la Petite Enfance + 96 personnes tout public
- 23 communes
- Coût de l'action : 2 000 €
- 3 sessions de sensibilisation de 2 h ; une campagne de communication déployée par des affiches, flyers et publications Facebook.



Projet Justice et Citoyenneté

Ateliers menés au Tribunal Judiciaire de Grasse pour les jeunes âgés de 8 à 12 ans. Ces ateliers visent à sensibiliser aux droits et devoirs des citoyens, ainsi qu'aux valeurs fondamentales de la République Française. A travers la découverte des métiers du domaine judiciaire et d'un jeu de rôles en robe d'audience, les jeunes ont retracé le déroulement d'un procès pénal. Une Constitution française leur a été remise en symbole de leur engagement citoyen.

En bref

- 60 jeunes
- 3 communes
- Coût de l'action : 200 €
- 2 sessions



Escape Game

Les escape game citoyens sont des jeux de rôle immersifs, pédagogiques et ludiques de mises en situation, à destination des habitants du Pays de Grasse. Ils visent à renforcer l'engagement citoyen des jeunes des quartiers. A promouvoir les valeurs de la République, le respect, la dignité et l'égalité Favoriser le vivre ensemble et la mixité sociale

En bref

- 2 000 bénéficiaires / participants
- 10 escape games
- Coût de l'action : 7 000 €



Politique de la ville

Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

Les actions d'accompagnement à la scolarité ont pour objectifs :

- D'aider les enfants à acquérir des méthodes d'apprentissage, de travail et de lecture,
- De faciliter leur accès au savoir et à la culture,
- De promouvoir leur apprentissage à la citoyenneté,
- De valoriser les acquis afin de renforcer leur autonomie,
- De soutenir leurs parents dans le suivi scolaire de leurs enfants.

En bref

- 24 enfants de Grasse répartis sur deux cycles de 12 élèves.
- Durée : 1 année scolaire
- Coût : 12 000 €
- Le CLAS est mené par 3 associations (IFAC, HARPEGES, HISTOIRES VIVANTES)



Citoyens résilients

Le Conseil citoyen de Grasse a demandé une sensibilisation aux incendies domestiques et aux risques majeurs. L'association G-Addictions a créé un escape game sur la journée de la Résilience.

En bref

- 113 jeunes de Grasse, sur 1 journée
- Coût : 1500 €
- Nombreux partenariats
- Action labellisée dans le cadre de l'appel à projet relatif à la 4ème édition de la journée nationale de la résilience par le Préfet de la Région PACA.



Nager vers Demain

Le projet « Nager vers demain » accompagne 6 enfants issus du quartier politique de la ville Grasse Grand Centre (Saint-Claude) vers l'obtention du brevet d'aisance à la nage. En plus d'apprendre à nager, les séances développent les notions de respect des règles communes, de vivre ensemble, d'autonomie.



En bref

- 6 enfants (3 filles, 3 garçons) de Grasse
- Durée : 1 session de préparation, 10 séances de natation, 1 séance de clôture et remise de diplômes
- Coût de l'action : 3 000 €

Accès au numérique

Développer l'écosystème numérique

Favoriser l'interconnaissance entre les structures et les acteurs oeuvrant l'inclusion numérique : visite de lieux ressources, tels que Terranumerica, ERIC du Plan de Grasse, ITEC à Grasse, la Maison de l'IA.



En bref

- 50 personnes sur les 23 communes

L'inclusion numérique

La CAPG accompagne et soutient des actions telles que la Banque du Numérique. Elle vise à lutter contre la fracture numérique et l'illectronisme. Grâce à son réseau de partenaires, elle reconditionne du matériel et apporte des solutions concrètes aux besoins du public. La CAPG soutient et porte également des espaces numériques (ERIC, Sudlab).



En bref

- Banque du Numérique : 39 professionnels sensibilisés, 357 accompagnants inscrits sur la plateforme, 1 252 utilisateurs, 90 équipements informatiques ou téléphoniques remis
- 16 communes
- Coût total de l'action : 11 000 €

Conseiller numérique itinérant

Le conseiller numérique accompagne les citoyens dans l'usage des outils numériques pour favoriser l'inclusion et l'autonomie digitale. Le conseiller itinérant de la CAPG intervient sur 6 communes pour mener des accompagnements individuels et des ateliers thématiques collectifs.



En bref

- 1 203 accompagnements, 245 bénéficiaires accompagnés dont 188 nouveaux
- 790 accompagnements individuels
- 413 participants sur 60 ateliers
- 67 % sont des femmes et 71 % ont entre 60 et 69 ans
- Les motifs : prendre en main son matériel informatique et savoir naviguer sur internet
- Coût total de l'action : 1 poste ETP

France services

France services des Aspres à Grasse

La France services des Aspres permet un accès aux droits et au numérique pour tout public vivant à Grasse ou dans les communes alentour. Les conseillers accompagnent les personnes dans leurs démarches dématérialisées (CAF, services des Impôts, France travail, CARSAT...). Elle accueille divers partenaires associatifs et institutionnels.



En bref

- 2 840 personnes
- 5 communes
- Coût total de l'action : 45 000 €

France services des Monts d'Azur à Saint-Auban

La France services des Monts d'Azur permet un accès aux droits et au numérique pour tout public vivant dans le Haut-Pays ou dans les communes limitrophes. Les conseillères accompagnent les personnes dans leurs démarches dématérialisées (CAF, Impôts, France travail, CARSAT...). Elles accompagnent également les démarches relatives aux passeports et aux cartes d'identité. Elle accueille également des partenaires, des réunions, des formations, des ateliers et des événements.



En bref

- 1 699 personnes
- 28 communes
- Coût total de l'action : 45 000 €

Forum des services au public et aux associations

Ce forum a été créé pour favoriser l'accès aux droits et au numérique pour les habitants du Haut-Pays. Sur une journée, les partenaires de l'emploi, de la formation, du numérique, du social, de l'animation de la vie sociale sont réunis et sont disponibles pour répondre aux besoins des habitants. L'occasion également de mettre en valeur les artistes, artisans et producteurs locaux du territoire.



En bref

- 250 personnes
- 12 communes
- Coût total de l'action : 4000 €
- 65 partenaires

MAIS AUSSI... DES ACTIONS TRANSVERSALES



ÉGALITÉ & INCLUSION

Actions menées avec l'association Alter Egaux,
Participation au Mars de l'Égalité
Animation et actions durant le mois de novembre
Prévention des violences faites aux femmes (exposition photos, spectacle, table ronde - débats)

SECTION 04

UNE AGGLO DURABLE

**C'est quoi ?**

Soucieuse de la qualité de la vie et convaincue de la nécessaire rupture avec une économie du gaspillage, la Communauté d'Agglomération mène de front des actions en faveur du développement durable, d'écologie, de la collecte des déchets, de l'agriculture, de la mobilité et des transports, de la gestion de l'eau et des économies d'énergie. Elle s'engage aussi dans préventions des risques majeurs et la lutte contre le changement climatique.

Environnement - EDD
Energie - Climat
Collecte
Aménagement
Transports et mobilités durables
Agriculture - PAT
Eau - Assainissement

Environnement - EDD

La CAPG exerce une compétence majeure en matière d'environnement, visant à préserver les ressources naturelles, protéger les habitants et sensibiliser aux enjeux écologiques. Elle développe des actions d'éducation au développement durable (EDD) auprès du grand public et des scolaires afin de promouvoir des comportements responsables.

Elle agit également pour la préservation de la biodiversité, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), ainsi que pour la prévention des risques, contribuant ainsi à la qualité de vie sur le territoire.

EDD grand public : 1474 participants

Programme « Les RDV Nature »

Ce programme est proposé avec l'appui d'associations partenaires. Les pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité locale ainsi que sa préservation sont mises en avant à travers des initiations à l'apiculture, à l'utilisation de l'eau au jardin, et à la taille de l'olivier, des sorties nature mais également des formations en lien avec le Projet Alimentaire Territorial, telles que la conservation des légumineuses.

En bref

- 7 sorties nature / 130 participants
- 14 formations sur les pratiques de jardinage écologique et apiculture / 169 participants

Développement des jardins partagés

La CAPG apporte son soutien méthodologique aux porteurs de projets et propose une aide financière au démarrage. Une charte « Jardinons ensemble » est également signée entre les deux parties, mettant en avant une pratique raisonnée et écoresponsable du jardinage et permettant la mise à disposition des jardins dans le cadre de l'organisation d'animations ou de formations.

En bref

- Jardin partagé de Briançonnet, financé en 2024, inauguré le 25 juin 2025.
- Un nouveau jardin partagé situé à l'EHPAD André Louis BIENVENU de Mouans-Sartoux, (convention le 13 Novembre).
- 2 000 € d'aide au démarrage par jardin

Valorisation de la pierre sèche

Des chantiers pour valoriser et préserver les restanques, encadrés par un murailleur professionnel ont eu lieu dans la commune du Tignet. Une matinée dédiée à la promotion des chantiers « restanques » a été proposée. Une conférence ainsi qu'une visite commentée de sites en pierres sèches dans le village de St Cézaire/Siagne ont animé cette séquence.

En bref

- 4 chantiers inscrits dans le cadre des « RDV Nature »
- 29 personnes aux chantiers
- 20 personnes à la conférence.

Lutte contre la pollution lumineuse

2 nocturnes du Pays de Grasse ont été organisées aux JMIP de Mouans-Sartoux et à St-Vallier-de-Thiey. Remise des diplômes « Villes et Villages étoilés » à 9 communes de notre territoire. 4 balades nocturnes réalisées par l'association Planète Sciences Méditerranée dans le cadre des « RDV Nature ».

En bref

- 185 personnes à Mouans-Sartoux le 28 Juin
- 98 à St-Vallier-de-Thiey le 4 octobre.
- 29 personnes aux 4 balades nocturnes.

Compostage collectif

Des sites de compostage collectif ont été mis en place. L'opération a pour objectif de réduire la quantité de biodéchets jetés avec les ordures ménagères. L'action est menée par le service collecte et notre service vient en appui pour la sensibilisation.

Lombricompostage

Des lombricomposteurs sont proposés aux foyers n'ayant pas de jardin. Cette opération est menée en partenariat avec l'association « Les Jardins du Loup ».

En bref

- 1 site de compostage partagé au sein de la résidence "Les Cordeliers" inauguré sur Grasse.
- 1 site pour les agents de la CAPG sur le jardin Roure inauguré à Grasse.

En bref

- 19 lombricomposteurs distribués lors de 3 sessions.

Fête de la Nature

C'était le 24 mai, aux JMIP, sur le thème « Les bienfaits de la nature ». Des animations autour du biomimétisme des végétaux, des soins des plantes par les plantes, se constituer une pharmacie naturelle et locale ainsi que de nombreuses activités pour les enfants ont été proposées.

En bref

- 795 participants

EDD scolaire : + de 2700 élèves

Éducation au développement durable jeune public 24/25

La CAPG a sensibilisé de nombreux élèves à travers plusieurs parcours pédagogiques en milieu scolaire. Ces dispositifs, menés en partenariat avec des associations et les services de la CAPG, ont porté sur des thématiques variées : eau et biodiversité, qualité de l'air, risques majeurs (inondation), économies d'énergie et d'eau, ainsi que sur l'alimentation durable.

En bref

- Plus de 2 700 élèves sensibilisés
- Près de 115 classes

Les outils pédagogiques

« **Mallette pédagogique zones humides** » : intervention en classe par une animatrice environnement du CEN PACA.

« **In Ruche** » : mise à disposition de la ruche interactive 3 jours / école par l'association « Natur'Abelha ».

En bref

- Mallette : 5 classes / 140 élèves
- In Ruche : 120 classes / 10 écoles / 3 360 élèves

Les animations pédagogiques

Elles sensibilisent les élèves de la maternelle au lycée. Ces interventions portent sur des thématiques telles que le cycle de l'eau, les gestes écocitoyens, l'apiculture, le jardinage écologique, la prévention des risques (escape game inondation), ainsi que la compréhension des enjeux climatiques et de la biodiversité (fresques). Elles ont été animées par les agents de la CAPG et des partenaires spécialisés, sous forme de séances en classe ou de dispositifs immersifs.

En bref

- 1 368 élèves

Mon école est un « Refuge LPO »

Pour l'année scolaire 2024/2025, mise en place d'un Refuge LPO© dans les écoles maternelles Fragonard à Peymeinade et Marius Campagno au Tignet.

Les 2 classes ont bénéficié de 3 demi-journées avec un animateur environnement de la LPO. Un kit de communication leur a été remis comprenant 1 nichoir, des fiches pédagogiques, un abonnement de 3 ans à la newsletter et un panneau « mon école est un refuge LPO ».

Une Aire Terrestre Éducative au Tignet

Depuis septembre 2023, la CAPG accompagne une classe de l'école élémentaire Marius Campagno dans la mise en place d'une Aire Terrestre Éducative. Ce dispositif pédagogique permet aux élèves de gérer une parcelle communale, une pinède mise à disposition par la commune, et de participer à sa préservation à travers un « conseil des enfants ». Ce projet favorise la découverte de la biodiversité locale et l'apprentissage de la gestion participative.

En bref



- Soutenue par la CAPG, la classe a reçu une subvention de 1 500 € dans le cadre d'un appel à projets EDD, permettant de réaliser 8 animations assurées par la LPO.

Lutte contre le gaspillage alimentaire en milieu scolaire

Depuis 2017, la CAPG a accompagné 10 communes volontaires dans la lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des cantines scolaires.

Pour l'année scolaire 2024/2025, le service DD et cadre de Vie de la CAPG a accompagné la cantine de l'école élémentaire Marius Campagno au Tignet en effectuant des cycles de pesées des déchets alimentaires, un plan d'actions correctives et des animations sur l'éducation au goût.

Lancement des appels à projets scolaires

Une aide financière par tranche de 500 euros jusqu'à 1 500 € pour le développement des projets pédagogiques en EDD, de la maternelle au lycée sur le territoire de la CAPG.

En bref



- 8 dossiers retenus pour un budget de 11 500 euros pour l'année scolaire 2024/2025.

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et Risques majeurs

Travaux et missions du SMIAGE

Le SMIAGE a poursuivi ses actions de prévention des inondations et de gestion des milieux aquatiques, notamment à travers le déploiement d'un système de surveillance météorologique et d'alerte des populations sur 13 communes. La stratégie du PAPI Siagne a été finalisée en vue d'un programme de travaux prévu à l'horizon 2027-2028, tandis que les études relatives aux systèmes d'endiguement ont été achevées. Des travaux ont été réalisés sur le territoire (restauration de berges, génie végétal, suppression d'ouvrages en zone à risque).

Le SMIAGE a également poursuivi l'élaboration du SAGE de la Siagne et l'animation du site Natura 2000 des Gorges de la Siagne, à travers des actions de suivi écologique et de préservation de la biodiversité.

En bref



- La taxe GEMAPI a permis de mobiliser un budget de 1,93 M€ pour financer l'ensemble de ces actions.
- 80 diagnostics de vulnérabilité réalisés, 3 demandes de subvention déposées.
- l'entretien des cours d'eau s'est poursuivi sur 82,5 km.
- SAGE : 2 commissions thématiques, 3 ateliers, 2 CLE.

Convention de partenariat avec le CYPRES

Le CYPRES (Centre d'Information Pour la Prévention des Risques Majeurs) nous accompagne pour la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et des Documents d'Information Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM) des communes qui en font la demande. Toutes les communes de la CAPG disposent d'un DICRIM, dont 5 sont à mettre à jour, et 19 communes disposent d'un PCS dont certains sont en cours de mise à jour.

Réserve Intercommunale de Sécurité Civile (RISC)

Cette réserve de 27 bénévoles placée sous la direction administrative du Président de la CAPG peut être mise à disposition du maire ou du préfet, dans le cadre de leurs pouvoirs de police, pour les aider à organiser une réponse de sécurité civile adaptée à la gestion de crise.

Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)

L'élaboration du PICS est obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre lorsqu'au moins une de leurs communes membres doit élaborer un plan communal de sauvegarde (PCS).

Sous la responsabilité du président de l'EPCI, le PICS organise la solidarité et prépare la réponse intercommunales au profit des communes membres confrontées à une situation de crise.

En bref



- La mise en place d'une cellule de crise de la CAPG réactive et évolutive activée dès qu'un PCS est déclenché.
- Le diagnostic des compétences de la CAPG dont certaines nécessitent une continuité d'activité
- La liste de 200 enjeux de la CAPG
- Le diagnostic des risques sur le territoire CAPG – une carte par risque, avec la liste des enjeux CAPG impactés.

Biodiversité

Plan Intercommunal pour la Biodiversité du Pays de Grasse (PIB)

Le PIB constitue une feuille de route partagée entre la CAPG et ses 23 communes. Il traduit l'engagement de la CAPG à agir collectivement pour protéger son patrimoine naturel remarquable et répondre de manière cohérente aux pressions exercées sur la biodiversité et les paysages du territoire.

En bref



- 39 rencontres
- 51 actions dont 24 nouvelles actions à mettre en oeuvre
- 1 rapport complet
- 1 synthèse de 16 pages

« Territoire de Villes et Villages Etoilés »

Seuls 17 territoires sont labellisés à ce titre au niveau national. La CAPG forme, au côté du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, de la Communauté de communes Alpes d'Azur et du Parc national du Mercantour, la plus grande trame étoilée de France ! En plus de la reconnaissance de la CAPG, 14 communes du Pays de Grasse sont labellisées « Villes et Villages Etoilés ».

Lutte contre le Frelon asiatique

La CAPG lutte depuis 2016 contre sa prolifération. En 2025, elle a déployé un dispositif expérimental à destination des particuliers et des apiculteurs amateurs en complément de l'action du Département des Alpes-Maritimes.

En bref



- 189 sollicitations entre mai et octobre 2025
- 110 nids détruits
- 1 conférence de presse
- 800 magnets distribués
- 13 communes
- 8 000€

Inventaire participatif des hirondelles

La CAPG suit l'évolution des populations d'hirondelles au regard des précédents comptages afin d'améliorer la connaissance et la localisation des nids pour assurer une veille efficace. L'objectif est de sensibiliser le public et les élus et d'outiller les services instructeurs en urbanisme pour renforcer la prise en compte et la préservation des hirondelles sur le territoire.

En bref



- 45 bénéficiaires
- Coût total de l'action : 5 000 €
- Diminution de 23 % des populations d'hirondelles de fenêtre entre 2019 et 2025 en Pays de Grasse
- 14 sessions d'inventaires participatifs
- 1 630 données naturalistes collectées

Exposition itinérante « Entre terre et eau, les zones humides du Pays de Grasse »

La CAPG a créé une exposition itinérante pour sensibiliser le public à la préservation de ce patrimoine naturel.

En bref



- 1 848 participants sur 3 communes

Energie - climat

Les intercommunalités disposent d'une compétence en matière de maîtrise de l'énergie et de développement de projets de production d'énergies renouvelables sur leurs infrastructures. La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse accompagne ainsi les communes du territoire dans leurs projets, en cohérence avec la stratégie de transition écologique et énergétique définie dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) 2024-2029.

Amélioration énergétique et décarbonation des bâtiments communautaires

Dans le cadre du Marché Global de Performance Energétique avec Véolia Energie, la CAPG a engagé des travaux d'amélioration du système de chauffage au Chapiteau Piste d'Azur de la Vallée de la Siagne. Le remplacement de la chaudière fioul par un système de distribution plus performant a permis d'améliorer le confort thermique des usagers et de réduire la consommation d'énergies fossiles.

En bref
• 144 000 € de travaux

Accélérateur de Solutions Climat CAP AZUR

Aux côtés de EDF, de SUEZ, de GRDF et de l'ADEME, la CACPL a lancé, en 2020, la 1ère édition de cet appel à manifestation d'intérêt. Objectif : identifier des solutions portées par des start-ups et PME permettant de répondre aux enjeux écologiques, énergétiques et environnementaux. Étendu au Pôle Métropolitain Cap Azur en 2024, la CAPG a accueilli les 20 lauréats de 2025, en collaboration avec le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse, dans le but d'accélérer les expérimentations locales de solutions innovantes sur le Pays de Grasse.

En bref
• 60 bénéficiaires
• 20 solutions innovantes présentées sur 9 thématiques différentes autour de la transition écologique

Actions en partenariat avec Voltalis

La CAPG poursuit son partenariat avec la société Voltalis, lancé en 2024, pour le déploiement gratuit de thermostats connectés sur les chauffages électriques dans les bâtiments publics et privés du territoire. En 2025, les demandes d'installation chez les particuliers se poursuivent. Côté bâtiments publics, la commune de Saint-Vallier-de-Thiery a équipé les chauffages électriques de ses bâtiments communaux de boîtiers Voltalis.

Assistance à la maîtrise de l'énergie auprès des communes

En 2025, la CAPG a réalisé les audits énergétiques de l'école Emile Felix et du bâtiment Goby de la commune de Saint-Vallier-de-Thiery. Ces actions s'inscrivent dans l'appel à projets Fonds Chêne 2 du programme de l'ACTEE, dont la CAPG est coordinateur pour 6 membres (communes et régie) sur la période 2024-2026.

En bref
• Coût total de l'action : 9 540 € dont 6 200 € de subventions

En bref
• 564 foyers équipés en 2025
• 790 foyers équipés sur la CAPG depuis 2024
• Economies d'énergies en 2025 : 572 MWh d'électricité
• Emissions de gaz à effet de serre évitées en 2025 : 34 tonnes équivalent CO2

Déploiement du Cadastre solaire

Une nouvelle version du cadastre solaire du Pays de Grasse a été mise en ligne début 2025. Cet outil permet aux administrés, entreprises et collectivités du territoire d'estimer le potentiel de solarisation de leur toiture et/ou de leur parking.

Pour ce faire, cette estimation du potentiel solaire prend en compte différents paramètres tels que l'ensoleillement, l'inclinaison des toitures, les masques etc. Une simulation financière estimant le retour sur investissement d'une installation et une liste des entreprises agréées sont également proposées.

Ateliers « Fresque du Climat »

La collectivité continue de mobiliser les agents sur les causes et les conséquences du dérèglement climatique en réalisant des ateliers « Fresque du Climat ».

En bref
• 27 agents sensibilisés à la fresque en 2025
• 10 % des agents sensibilisés depuis le début des ateliers

Lancement de la concession de travaux pour la solarisation de l'ombrière du Pôle d'Echanges Multimodal de Grasse

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a lancé en 2025 une concession de travaux pour l'installation de 1 328 m² de panneaux photovoltaïques pour une puissance totale de 355 kWc sur l'ombrière du Pôle d'Echanges Multimodal de Grasse. Cette installation permettra de produire près de 400 MWh par an. L'énergie produite sera entièrement consommée par les infrastructures et bâtiments de la communauté d'agglomération via une boucle d'autoconsommation collective patrimoniale. Parmi ces infrastructures se trouvent les bornes pantographiques destinées à alimenter les nouveaux bus électriques, alliant ainsi un projet de mobilité durable à celui d'indépendance énergétique du territoire du Pays de Grasse. Le surplus de production photovoltaïque alimentera les équipements du parking du PEM et les bâtiments administratifs et culturels situés dans la Ville de Grasse. La réception des travaux est attendue au 4ème trimestre 2026.

Groupeement d'achat d'énergie du Pays de Grasse

Le 2ème marché subséquent à l'accord-cadre définissant les tarifs d'achat d'électricité et de gaz pour les 14 membres du groupement de commande du Pays de Grasse a permis de sécuriser des prix en moyenne 38 % inférieurs à ceux de 2024. Les économies estimées à l'échelle du groupement pour les communes et régies membres s'élèvent à 2 millions d'euros entre le budget moyen 2024-2025 et celui de 2026-2027.

Bon à savoir

La CAPG atteint 50,2 % des critères du référentiel Climat-Air-Énergie du label « Territoire Engagé pour la Transition Écologique » de l'ADEME, traduisant un niveau d'engagement déjà structuré, avec des marges de progression identifiées.

Collecte

La compétence « Collecte et Traitement des déchets ménagers » comprend le ramassage des ordures ménagères, des emballages recyclables, des papiers et journaux, du verre, des encombrants, la gestion des déchèteries, le transfert des déchets ménagers.

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Le PLPDMA est le fruit d'un travail collaboratif au sein du Pôle Métropolitain CAP AZUR qui a permis de mettre en place une politique globale et cohérente de réduction des déchets à l'échelle du territoire. Le Pays de Grasse propose des actions visant à réduire les quantités collectées.

En bref

1 Objectif de réduction des déchets et assimilés d'ici fin 2028 748 kg/an/hab.

- Baisse de 7 300 tonnes sur le territoire de la CAPG entre 2021 et 2025
- Baisse de 73 kg/habitant soit 777kg/hab en 2024 contre 850 kg/hab en 2021
- 72 % de l'objectif fixé pour 2028 est d'ores et déjà atteint.

Gestion de proximité des biodéchets

Depuis le 1er janvier 2024, l'obligation du tri à la source des biodéchets s'impose à tous. La stratégie principale retenue par la CAPG est la gestion de proximité par la distribution massive de composteurs individuels, lombricomposteurs, ainsi que par la mise en place de composteurs collectifs.

En bref

- 1
- 490 composteurs distribués, soit 7 145 depuis 2016
 - 15 familles ont été dotées de lombricomposteurs, soit 31 depuis 2023
 - Coût total de l'action 2025 : 46 742,83 €
 - 3 sites de compostage collectif installés sur le territoire CAPG.

Lutte contre les dépôts sauvages

Installation d'appareils photo numériques dans les communes qui en font la demande, à la suite de dépôts sauvages récurrents.

En bref

- 1
- Acquisition de 20 appareils en 2025 pour un total de 81 appareils depuis 2018
 - Coût total de l'action : 3014 € en 2025

Extension de la redevance spéciale

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse souhaite harmoniser progressivement l'application de la redevance spéciale, dans les 23 communes de son territoire.

En bref

- 1
- 15 entreprises supplémentaires en 2025 pour un total de 681 entreprises sur le territoire de la CAPG.
- Depuis 2023 développement de la redevance spéciale sur le territoire des Terres de Siagne avec en 2025, 67 entreprises sous contrat.

MAIS AUSSI... DES ACTIONS TRANSVERSALES



TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

décarbonation de la flotte de véhicules de collecte, actions de sensibilisation visant à améliorer le tri et le réemploi des déchets



Aménagement

L'aménagement est une compétence clé qui permet de penser et de maîtriser l'évolution de notre territoire. L'objectif est de créer les conditions d'un développement harmonieux dans le respect de notre patrimoine naturel et architectural et d'assurer un juste équilibre entre les fonctions urbaines et naturelles. Cette politique d'aménagement s'engage dans une démarche de développement durable à l'échelle de nos 23 communes et au-delà grâce au Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest des Alpes-Maritimes.

Restructuration de la friche industrielle BIOLANDES

Après avoir contractualisé avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) PACA pour l'acquisition de cette friche industrielle en vue de sa restructuration (2021), la CAPG a défini en lien avec le groupe GIVAUDAN, les conditions d'installation d'une nouvelle unité de production « House of Naturals », conformément aux objectifs du projet de territoire du Pays de Grasse.

En bref

- 10 réunions de travail avec les équipes techniques et prestataires du groupe GIVAUDAN
- Définition des éléments du patrimoine industriel remarquable du site à conserver et à mettre en valeur sur le site (bâtiments historiques..., éléments de paysage emblématiques,...)
- Modalités de mise en œuvre des ouvrages de gestion durable des eaux pluviales permettant une réduction du risque inondation à l'aval du site
- 70 emplois créés à terme sur cette nouvelle unité de production
- 3 000 m² de surface désimperméabilisés et végétalisés sur un site qui était presque intégralement artificialisé.
- Démarrage des travaux début 2026 et livraison fin 2027

Etudes préalables à la révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Grasse (PSMV)

Dans le cadre de la mutualisation de la Direction de l'aménagement du territoire avec la Ville de Grasse, la CAPG et la Ville de Grasse ont défini, en lien avec les partenaires institutionnels (ABF, DRAC, DDTM,...) les objectifs et les modalités de la révision du PSMV de Grasse (approuvé en 2011) par l'élaboration d'un cahier des charges visant à concilier les enjeux d'habitabilité et de confort d'usage des logements (thermique, lumière naturelle, végétalisation...) et la protection du patrimoine vernaculaire du centre historique de Grasse.

En bref

- 12 réunions de travail avec les partenaires
- Obtention d'une subvention de la DRAC à hauteur de 60 % du montant de la prestation d'une équipe pluridisciplinaire en charge des études pré-opérationnelles
- Coût total 90.000 € HT
- Démarrage des études pré-opérationnelles fin 2025 > livraison fin 2026

Projet de recherche-action « trajectoire 4A » en partenariat avec l'Université Côte d'Azur et le CNRS

Poursuite du partenariat engagé avec le CNRS, l'ADEME, l'Université Côte d'Azur et l'Université des sciences appliquées du Valais (Suisse) pour un projet de recherche-action « Trajectoires Adapter Anticiper, Articuler, Ajuster ». Les objectifs de ce projet de recherche-action sont, d'une part, d'aider les collectivités territoriales à intégrer la dimension dynamique des phénomènes - tant globaux que locaux - dans leur politique publique. Il s'agit notamment de mieux articuler les urgences à court terme, les plans à moyen terme et les actions à très long terme dans leur planification stratégique d'adaptation au changement climatique. D'autre part, le projet vise à guider les collectivités dans l'ajustement de leur stratégie de transition écologique grâce à des outils innovants d'aide à la décision.

En bref

- 3 ateliers en 2025 organisés avec les élus et responsables de service de la CAPG ayant permis de réaliser des simulations prospectives sur les évolutions du territoire de la CAPG selon différents scénarios de choix planification stratégiques
- Nombre de communes concernées : les 23 communes de la CAPG
- Coût intégralement pris en charge par l'ADEME et le CNRS
- 25 élus communautaires ayant participé aux ateliers

MAIS AUSSI... DES ACTIONS TRANSVERSALES



TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

Aide à la décision sur l'adaptation aux risques climatiques dans les futurs projets d'aménagement

Mobilités - Transports

Le service Mobilités met en œuvre la compétence mobilité de l'agglomération afin d'organiser et de développer les déplacements sur le territoire. Il assure principalement le suivi des transports publics, le développement des mobilités durables (vélo, covoiturage, mobilités partagées) et le pilotage des projets de mobilité. Au sein de la CAPG, il joue un rôle stratégique en contribuant à l'attractivité du territoire, à la transition écologique et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Covoiturage

Depuis 2022, la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse participe au dispositif d'incitation financière au covoiturage déployé à l'échelle des Alpes-Maritimes via l'opérateur Klaxit, devenu BlaBlaCar Daily – Comuto SA, en 2024. Ce dispositif permet de soutenir les pratiques de covoiturage du quotidien (trajet domicile/travail) grâce à une aide versée directement aux usagers. Pour rappel, l'incitation financière est comprise entre 1,50 € et 3 € par trajet pour le conducteur. Le trajet est gratuit pour le passager.

La Bicyclette

Le service La Bicyclette est dédié au développement des mobilités actives sur le territoire. Il propose des solutions de location de vélos à assistance électrique, accompagne les habitants dans la pratique du vélo au quotidien et participe à la promotion des déplacements durables.

En bref

- 98 VAE dont 1 vélo-cargo.
- 687 locations
- Des accessoires sont proposés gratuitement : siège enfant et remorque.
- Nouveau marché pour l'achat de 20 nouveaux VAE (et accessoires) en fin 2025.

Perspectives 2026 :

Mise en place d'un nouveau logiciel Fleetiz pour la gestion administrative du service.

En bref

- 1 318 102 km parcourus
- 65 329 trajets conducteurs
- 54 561 trajets passagers
- 286 819 kilos d'émissions de CO2 évitées
- 85 000 € d'incitations financières alloués par la CAPG pour soutenir plus de 40 000 trajets en covoiturage.

Les Boxyclettes

La Boxyclette est un service proposé par la CAPG permettant de stationner en toute sécurité des vélos (électriques ou musculaires). Il s'agit d'un abri vélo sécurisé installé à proximité des pôles d'échanges ou de lieux stratégiques du territoire.

En bref

Implantation de 6 nouvelles Boxyclettes sur le territoire :

- 2 à Grasse
- 1 au Tignet
- 1 à La Roquette-sur-Siagne
- 1 à Saint-Cézaire-sur-Siagne
- 1 à Saint-Vallier-de-Thiery

Le territoire compte au total 25 Boxyclettes, ce qui représente 66 places de stationnement individuelles, sécurisées et gratuites.

Service public de recharge pour véhicules électriques WIIIZ

Le réseau public de recharge pour véhicules électriques WIIIZ, déployé à l'échelle de l'Ouest 06 depuis 2018 dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), poursuit son développement afin d'accompagner l'essor des mobilités électriques sur le territoire.

En bref

- Un parc de 94 bornes électriques. + 50.57 % de charges en 2025 (25 839 en 2024 / 38 906 en 2025)

6 nouvelles bornes accélérées installées :

- 2 à Grasse
- 1 à Mouans-Sartoux
- 1 au Tignet
- 1 à Saint-Cézaire-sur-Siagne
- 1 à La Roquette-sur-Siagne

Les animations

Partenariats renforcés :

- Collaboration avec La Locomotiv' (Fondation Apprentis d'Auteuil) : 2 permanences mensuelles à la Maison de la Mobilité.
- Travail conjoint avec les services du PLIE du Pays de Grasse dans le cadre du dispositif Seniors Réussite.

Engagement dans les événements locaux :

Participation et co-organisation d'actions autour de la mobilité cyclable et durable :

- Fête de la Sécurité Routière et du 2 roues (Grasse)
- Tous à Vélo (Peymeinade)
- Fête de la Sécurité Routière (Le Tignet)
- Fête du Vélo (Mouans-Sartoux)

Le réseau de bus Sillages

Le réseau urbain de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse offre 15 lignes de transport en commun visant à répondre aux besoins de mobilité de tous nos habitants. Le réseau scolaire propose 35 lignes couvrant l'ensemble du territoire.

En bref

- 15 lignes urbaines 2025 : 665 888 voyageurs
- 35 lignes scolaires 2025 : 715 410 voyageurs
- 1 946 810 km réalisés par les lignes urbaines

Sillages à la Demande SàD

Complète ou remplace certaines lignes à des horaires spécifiques ou pendant des périodes particulières (vacances scolaires, samedis, etc.). -Itinéraires et horaires définis. -Fonctionne uniquement sur réservation,

En bref

- 34 lignes
- 2 855 courses
- 3 637 personnes transportées
- 12 007 km parcourus

Mobiplus

C'est le transport en commun dédié aux personnes à mobilité réduite. Il offre un moyen de déplacement de porte à porte en proposant une origine et une destination selon les besoins des adhérents.

En bref

- Service de transport public de porte à porte
- 25 200 courses
- 31 382 personnes transportées
- 191 070 km parcourus

MAIS AUSSI... DES ACTIONS TRANSVERSALES



ÉGALITÉ & INCLUSION

Prévenir le sexisme, le harcèlement et les violences dans les transports par des campagnes d'information. Garantir une communication respectueuse de l'égalité dans l'ensemble des supports du service. Favoriser l'accès aux solutions de mobilité pour tous grâce à des ateliers menés avec le PLIE, la Mission locale et France Travail



TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

décarbonation de la flotte de bus et de véhicules légers, mise en place de Plan de déplacement sur le territoire

Agriculture - PAT

Le Développement économique inclut le soutien à l'Agriculture, en particulier dans le cadre des mesures de sauvegarde agricoles liées à l'inscription des "Savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse" au PCI par l'UNESCO. Par ailleurs, afin de renforcer l'approvisionnement local des cantines scolaires des communes membres, les élus communautaires ont souhaité engager la CAPG dans un Projet Alimentaire Territorial, labellisé aujourd'hui de niveau 2 (PAT en action pour la période 2024/2029).

Foncier agricole

Que ce soit pour sa filière historique des plantes à parfum ou pour le PAT, l'activité agricole ne peut se redéployer qu'à la condition de disposer de foncier. En partenariat avec le service de l'Aménagement, l'Agence foncière agricole du Pays de Grasse a été éprouvée en 2025 et fait l'objet d'un dépôt FEADER auprès de la Région Sud

En bref

- Une quinzaine de structure partenaires et services CAPG
- Dépôt FEADER 2026/2028 – 391 000 €
- Soutien au Club des entrepreneurs du Pays de Grasse dans le cadre de leur action de recherche de foncier agricole « Grasse Expertise »

Les Fleurs d'exception du Pays de Grasse

L'association « Fleurs d'exception » réalise un travail de sensibilisation, de formation, de transmission et d'innovation en matière de culture des plantes à parfum. Le soutien de la CAPG fait partie des mesures de sauvegardes agricoles "UNESCO". Une subvention ainsi qu'un bureau permanent au sein de l'Espace Jacques-Louis Lions a été allouée à l'Association en 2025.

En bref

- 34 exploitations membres de l'Association
- Subvention CAPG de 23 000 €
- 50 ha de PPAM en Pays de Grasse

Soirée professionnelle de la Tubéreuse

A la suite de la Fête de la Tubéreuse, la CAPG organisait, à la villa Fragonard, avec l'aide de la ville de Grasse, une soirée professionnelle de la Tubéreuse. D'où il est ressorti que, si la Tubéreuse grasseoise a su être sauvée et remise en production par nos agriculteurs, elle trouvait cependant de grandes difficultés dans sa commercialisation. Cette action participe de la mesure de sauvegarde « Favoriser le lien entre producteurs et industriels » UNESCO.

En bref

- 30 participants
- Coût total de l'action : 3 500 €

Journée professionnelle « Instant Lavande »

Dans le cadre d'Instant Lavande 2025, le 11 juillet, la CAPG, en partenariat avec la ville de Grasse, a organisé une journée professionnelle consacrée aux préoccupations des professionnels liées à la réglementation européenne en présence du Club des maires. Cette action s'inscrit dans la mesure de sauvegarde « Favoriser le lien entre producteurs et industriels » liée à l'inscription UNESCO.

En bref

- Une centaine de participants
- Coût total de l'action : 4 000 €

MAIS AUSSI... DES ACTIONS TRANSVERSALES



TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

incitation au développement des circuits courts et éducation à l'alimentation durable

Journée de la Pierre au Parfum

Dans le prolongement de la journée de rapprochement entre les reconnaissances Pierres sèches et Savoir-faire parfum 2024, la CAPG, le PnR et la ville de Grasse ont organisé les 7 et 8 mars 2025 « Les Journées de la Pierre au Parfum ». Cette action s'inscrit dans la mesure de sauvegarde « Relations avec les territoires limitrophes Pays de Grasse historique » liée à l'inscription UNESCO.

En bref

- 100 participants

Soutien à l'agriculture biologique

Depuis plusieurs années, la CAPG soutien Agribio 06 dans ses actions de promotion de l'agriculture biologique.

- **De Ferme en ferme**, chaque dernier week-end du mois d'avril dans différentes fermes du territoire.
- **L'été Bio c'est la-haut**, chaque premier dimanche de juillet, à Collongues
- Mise à jour du catalogue des producteurs Bio des Alpes-Maritimes

En bref

- 500 participants
- Coût total de l'action : Subvention 5 000 €

Transition agroécologique

Faire face au dérèglement climatique impose des mesures d'atténuation et surtout d'adaptation. En matière d'agriculture sur notre territoire, cela concerne principalement des sujets de décarbonation et d'irrigation.

- Assises de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Participation aux travaux de la MEEED,
- Manufacture Paysanne et projet de recherche/action avec la Sté ACRI ST au sujet du potentiel oléicole du territoire.
- Partenaire du Conseil départemental des Alpes-Maritimes sur les sujets « Logistique décarbonée » et « AgriApdat 06 » (diagnostique de ferme)
- Soutien et participation à l'AG de « L'OUGC Artuby Verdon » pour la gestion de l'eau brute par les agriculteurs du bassin versant de la Lane.
- Participation aux travaux du SMIAGE : Protection des ressources karstiques et zones humides.

Projet Alimentaire Territorial

La CAPG met en œuvre une politique alimentaire visant à développer une agriculture locale durable, à favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous et structurer les dynamiques territoriales.

Restauration collective biologique, locale et durable

La CAPG a réalisé un état des lieux de la restauration collective à l'échelle des 23 communes et initié un réseau de cantines pour favoriser les échanges de pratiques. Des actions de sensibilisation ont été menées auprès des scolaires et des professionnels (petite enfance, animation), complétées par la création d'outils pédagogiques, notamment sur la réduction du gaspillage alimentaire.

Lutte contre la précarité alimentaire et accès au bio pour tous

Un diagnostic territorial a été finalisé afin d'identifier les besoins et proposer des actions adaptées. La CAPG a mis en place des temps d'échanges entre acteurs (ateliers de la solidarité alimentaire) et accompagne plusieurs initiatives locales (épiceries solidaires, projets alimentaires de quartier, marchés solidaires). Des ateliers de cuisine accessibles à tous sont également proposés pour promouvoir une alimentation saine et abordable.

Valorisation des patrimoines alimentaires et agricoles

La CAPG mène des actions de valorisation du patrimoine local à travers la publication d'un ouvrage dédié, l'organisation d'ateliers et de formations pour le grand public, ainsi que le soutien au développement de jardins potagers. Ces initiatives visent à promouvoir les savoir-faire locaux.

En bref

- Partenariats très nombreux et forte transversalité avec les services Jeunesse, Petite enfance, Aménagement, Insertion professionnelle et Innovation sociale, Développement social des territoires et prévention.
- Finalisation du diagnostic avec une enquête de terrain des habitants et diffusion des préconisations (Etude Icône médiation santé 25 000 €)
- Rédaction, mise en page et impression du livre sur le patrimoine alimentaire (Coût total 35 000 €, lancement en mai 2026).

Eau & assainissement

Le service Eau & Assainissement de la CAPG assure la gestion et l'amélioration des réseaux et ouvrages liés à l'eau potable, à l'assainissement et aux eaux pluviales. Il pilote les opérations de renouvellement, de renforcement et de mise en conformité du patrimoine. Il veille également au suivi des contrats de délégation des services publics de l'Eau et de l'Assainissement. Enfin, il instruit l'ensemble des dossiers relevant de ses compétences, notamment les permis de construire et les signalements d'incidents sur les réseaux.

Travaux sur les réseaux

Le Pôle Eau de la CAPG a mis en œuvre de nombreux chantiers d'amélioration des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, en renouvelant le patrimoine vieillissant ou en créant de nouveaux réseaux de desserte des usagers. En attendant les schémas directeurs qui permettront de cibler les opérations prioritaires dans l'ensemble des communes relevant du service Eau & Assainissement de la CAPG, les investissements se sont surtout portés à Grasse.

Délestages des effluents du système d'assainissement de la Paoute

Dans le cadre de la fermeture de la station d'épuration de la Marigarde, puis de celle de Plascassier, les effluents sont ou seront transférés vers la station de la Paoute. Afin de libérer de la capacité sur cette dernière, des modifications des réseaux ont été réalisés pour rediriger une partie des effluents vers l'usine de traitement des Roumigières.

En bref

- 5 délestages en tout (Victor Hugo, Diables Bleus, Chasseurs Alpains, Libération et Sidi Brahim)
- Coût Maîtrise d'œuvre : 12 200 €
- Coût total des travaux : 513 200 €
- Autres indicateurs pertinents : 500 m3/j réorientés.

En bref

- 575 000 € de travaux sur les canalisations d'eaux usées (avenue Henri Dunant, traverse Victor Hugo phase 1, chemin des Poissonniers, vallon des Chèvrefeuilles, chemin des Santons, rue des Palmiers, avenue Sénèque, boulevard du Président Kennedy).
- 270 000 € de travaux sur les canalisations d'eau potable (chemin des Fontérines, avenue Henri Dunant, chemin de la Pinède, chemin du Vieux Logis, route de Cannes).
- 275 000 € de travaux sur les réseaux d'eaux pluviales, à Auribeau-sur-Siagne, Grasse, La Roquette-sur-Siagne et Pégomas.

Préparation des DSP Assainissement

Les deux contrats de concession du service public de l'assainissement concernant Grasse-Auribeau/Siagne/La Roquette/Siagne et Pégomas arrivent à terme le 31/12/2027. Ces contrats ont fait l'objet d'un audit afin d'étudier le futur choix du mode gestion de cette compétence.

En bref

- 44 500 €
- 4 communes concernées
- Choix du mode de gestion : 2026
- Nouvelle organisation au 1/01 2028

Schéma Directeur Eau Potable Grasse

Cette étude permettra de diagnostiquer le fonctionnement actuel des réseaux et ouvrages de stockage et de distribution d'eau potable à Grasse afin de déterminer les actions d'amélioration à mettre en œuvre au cours des dix prochaines années.

En bref

- 492 000 €
- Mise en œuvre des actions 2026-2035

MAIS AUSSI... DES ACTIONS TRANSVERSALES



TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

Mise en place d'actions de préservation de la ressource en eau.
Tarification incitative visant à préserver la ressource en eau

SECTION 05

UNE AGGLO SPORTIVE ET CULTURELLE



C'est quoi ?

L'accès à la culture, aux pratiques artistiques et au sport est essentiel pour améliorer, dans un souci d'équité, la qualité de vie des habitants de la Communauté d'Agglomération.

Affaires culturelles
Equipements culturels
MIP & JMIP
Sports - Piscines

Affaires culturelles

La direction des affaires culturelles participe au développement culturel du Pays de Grasse en accompagnant les équipements reconnus d'intérêt communautaire, en fédérant les acteurs du territoire autour de politiques culturelles structurantes et en réalisant des actions opérationnelles.

Les affaires culturelles c'est

- 21 projets EAC et actions culturelles
- 5 190 personnes touchées (tous âges confondus : petite enfance, jeunesse, scolaire, famille, adultes, intergénérationnel)
- 19 communes du Pays de Grasse ont bénéficié d'actions culturelles organisées ou soutenues par la CAPG

Des collaborations qui enrichissent l'offre culturelle du territoire

Le Pays de Grasse veille à enrichir son offre culturelle en s'appuyant sur des collaborations avec des partenaires extérieurs dont les dispositifs viennent compléter et renforcer l'action menée sur le territoire. Cette dynamique s'est notamment illustrée avec les Rencontres en partage du Festival de Pâques d'Aix-en-Provence, qui ont permis l'organisation de deux concerts d'artistes de l'Opéra national de Paris à Valderoure, offrant au public une expérience musicale d'exception au cœur du territoire. Dans le même esprit d'ouverture et d'accessibilité, le CinéMo, camion-cinéma itinérant de la Fondation Art Explora, a fait étape à Grasse, dans le quartier des Fleurs, ainsi qu'à Valderoure, permettant l'organisation de plusieurs projections de films. Ces initiatives, proposées à la fois aux élèves et aux jeunes du territoire comme au grand public, témoignent de l'importance des partenariats pour favoriser l'accès de tous à la culture et diversifier les expériences artistiques proposées en Pays de Grasse.

En bref

- 477 personnes ont bénéficié de ces offres à Grasse et dans le Haut-Pays

La mise en valeur du patrimoine des 23 communes

La Direction des affaires culturelles et l'Office de tourisme du Pays de Grasse poursuivent leur collaboration afin de renforcer la promotion culturelle du territoire et de valoriser le patrimoine des communes.

Dans ce cadre et en partenariat avec les communes du Pays de Grasse, ils ont commencé le développement de visites audioguidées accessibles au plus grand nombre grâce à l'application Wivisites. Cette application, gratuite et facile d'utilisation, permet aux habitants comme aux visiteurs de découvrir le territoire autrement, à travers des parcours géolocalisés, interactifs et multilingues.

En bref

- 10 communes en 2025 : Caille, Le Mas, Valderoure, Gars, Cabris, Auribeau-sur-Siagne, Briançonnet, Saint-Auban, Saint-Vallier-de-Thiery et Saint-Cézaire-sur-Siagne

Des espaces culturels et sportifs en constant développement

À l'Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne (ECSVS), 2025 confirme une dynamique soutenue avec 151 prestations accueillies et une fréquentation d'environ 20 000 personnes, soit un taux d'occupation de 60 %. La programmation s'équilibre avec 60 % d'événements gratuits et 40 % payants. 87 % des utilisateurs sont issus du territoire. L'ECSVS accueille régulièrement des partenaires culturels reconnus.

La salle Jean-Paul Henry développe une programmation culturelle variée, construite en partenariat avec plusieurs institutions culturelles du territoire. Elle accueille ainsi des spectacles, conférences, ateliers artistiques et actions de médiation, tout en maintenant une activité sportive régulière.

Ces deux équipements illustrent une évolution progressive vers des lieux polyvalents, ouverts et attractifs, qui contribuent pleinement à la vitalité culturelle et sportive du territoire et à la diversification des publics.

En bref

- 23 500 personnes accueillies au sein des 2 équipements à l'occasion de manifestations ou d'événements.
- Une première programmation d'actions culturelles au sein de la salle Jean-Paul Henry en partenariat avec le Musée International de la Parfumerie, le Théâtre de Grasse et Piste d'Azur.

MAIS AUSSI... DES ACTIONS TRANSVERSALES



ÉGALITÉ & INCLUSION

Chaque année, la direction des affaires culturelles collabore étroitement avec la direction des ressources humaines – pôle égalité femmes-hommes – pour développer des initiatives culturelles. Cette démarche s'est notamment concrétisée par un projet d'éducation artistique et culturelle mené avec la direction jeunesse, à destination des jeunes accueillis en centres de loisirs. À partir de différents ouvrages littéraires, les jeunes et les animateurs ont été sensibilisés aux questions d'égalité femmes-hommes.

Par ailleurs, dans le cadre des résidences d'artistes portées par la direction, une attention particulière est accordée à l'équilibre entre les femmes et les hommes parmi les lauréats, en cohérence avec cette ambition.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

Amélioration énergétique des bâtiments culturels. Travaux d'amélioration énergétique sur le chapiteau à la Roquette/Siagne.

Piste d'Azur

Piste d'Azur, Centre Régional des Arts du Cirque, est le résultat de près de 40 ans d'expérience dans le domaine de la pédagogie, de la formation et de la professionnalisation des arts du Cirque ainsi qu'un outil d'animation du territoire.

Enseignements artistiques initiaux

Le Centre Régional des Arts du Cirque - Piste d'Azur propose un cursus d'enseignement artistique circassien allant de la découverte au perfectionnement sous forme d'activités régulières et de stages.

En bref

- 395 élèves réguliers
- 47 cours hebdomadaires
- 71,5 heures hebdomadaires
- 262 stagiaires
- 19 stages

Éducation artistique et Culturelle

Le Centre Régional des Arts du Cirque – Piste d'Azur sensibilise un public nombreux et varié sur le territoire à la pratique artistique (circassienne)

En bref

- 2 679 bénéficiaires
- 19 communes concernées
- 936,5 heures

Animation du territoire

Le centre régional des Arts du Cirque – Piste d'Azur propose des animations, spectacles avec ses élèves et la Fanfoire sur le territoire.

En bref

- 10 spectacles
- 2 023 spectateurs
- 15 animations Troupe et Fanfoire

Formation Professionnelle Artistique

Le Centre Régional des Arts du Cirque – Piste d'Azur propose à de futurs artistes français et internationaux des formations pour les accompagner dans leur professionnalisation.

En bref

- 26 élèves
- 10 nationalités
- 112 candidatures reçues
- Formation préparatoire aux écoles supérieures des arts du cirque agréée par le ministère de la Culture
- Formation d'artiste de cirque et du mouvement RNCP 5
- 2500 heures de formation par élèves
- 49 h de formation continue

Soutien à l'émergence et aux artistes

Le Centre Régional des Arts du Cirque – Piste d'Azur soutient les artistes du territoire et les compagnies en proposant des espaces d'entraînement et des temps de résidence.

En bref

- 13 compagnies accueillies
- 19 semaines de résidence
- 22 artistes à l'entraînement

Théâtre de Grasse

Le Théâtre de Grasse est une scène conventionnée d'intérêt national – Art et Création. Sa mission première est de favoriser la diffusion de spectacle vivant dans toutes ses disciplines et dans toute sa diversité contemporaine. Ses missions reposent principalement sur la diffusion de spectacles, le soutien à la création et l'Éducation Artistique et Culturelle.

La diffusion de spectacles

Le théâtre de Grasse oeuvre au développement culturel du pays grassois, en créant un lien constant entre artistes, habitants et partenaires. En 2025, le Théâtre de Grasse a présenté 43 spectacles pluridisciplinaires : 24 en théâtre, 8 en danse, 4 en cirque, 5 en musique/concert, 2 en humour/stand-up pour un total de 97 représentations.

En bref

- 58 représentations en tout public
- 39 représentations en jeune public
- Dont 13 spectacles joués hors-les-murs représentant 49 représentations
- 3 tournées itinérantes de spectacles (*Heureuse qui comme Armelle, Prof. Turing, Ça va faire mâle, pour 26 représentations dans les écoles du pays grassois*)
- 20 500 spectateurs
- Coût total : 664 000 €

Le soutien à la création

Le Théâtre de Grasse soutient la création contemporaine à travers des coproductions et de l'accueil en résidence. Il met à disposition des espaces de travail, des moyens techniques et un soutien financier afin d'encourager l'émergence et la production d'oeuvres nouvelles.

En bref

- 15 coproductions dont 7 via les réseaux professionnels
- 7 accueils en résidence pour 178 jours / artistes (*La Faille, #preuvedamour, Françé, Les grandes histoires – 2 accueils, ça va faire mâle, Le grand défilé*)
- 3 communes impliquées : Grasse, La Roquette-sur-Siagne, Valderoure
- Coût total : 128 000 €

L'Éducation Artistique et Culturelle

En s'appuyant sur sa programmation, le Théâtre de Grasse développe des actions d'Éducation Artistique et Culturelle à destination des scolaires et du grand public sur le territoire. De nombreux projets ont été initiés en milieu scolaire : ateliers de pratique théâtrale, d'improvisation, un enseignement de spécialité danse. Pour le grand public, différents projets se sont déroulés : un projet "culture et justice" et un temps fort autour de l'art du funambulisme. Des ateliers et des stages ont également eu lieu autour de certains spectacles de la programmation.

En bref

- 4 000 participants / bénéficiaires
- 18 projets / actions d'EAC
- 3 en temps scolaire 1er degré
- 7 en temps scolaire 2nd degré
- 6 autour des spectacles de la programmation dont 3 projets participatifs
- 1 Culture et Justice
- 1 Politique de la ville
- 11 communes concernées
- Coût total : 102 000 €

MAIS AUSSI... DES ACTIONS TRANSVERSALES



ÉGALITÉ & INCLUSION

Le Théâtre de Grasse maintient une vigilance continue en faveur de l'égalité femmes-hommes, tant dans la programmation artistique que dans le recrutement des équipes techniques. Cette démarche s'accompagne d'une politique de prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels, incluant la diffusion des procédures de signalement, la sensibilisation des équipes et l'identification d'un référent dédié.

L'année 2025 confirme le rôle central du Musée International de la Parfumerie (MIP) et des Jardins du MIP (JMIP) dans la valorisation du patrimoine olfactif, botanique et artistique du Pays de Grasse. Malgré un contexte budgétaire contraint et des travaux ayant ponctuellement affecté la fréquentation, les deux sites ont maintenu une activité soutenue, portée par une programmation scientifique ambitieuse, une forte mobilisation du service des publics et une dynamique événementielle importante.

Comparatif fréquentation 2024-2025 MIP/JMIP

	2024	2025	Dont scolaires 2024	Dont scolaires 2025	Hors mur
TOTAL	142 753	134 784	13 184	77 678	2 994

-5.6%

Recettes cumulées

L'activité du Musée International de la Parfumerie et des Jardins du MIP repose sur un modèle équilibré associant billetterie, médiation culturelle, activité événementielle, boutiques et soutien institutionnel. En 2025, les recettes cumulées des 2 sites s'élèvent à 904 027 € HT.

Les indicateurs commerciaux témoignent d'une progression :

- Panier moyen musée : 6,11 € (contre 5,82 € en 2024)
- Panier moyen boutique : 24,75 € (contre 23,02 € en 2024)
- Taux de pénétration boutique : 24,67 %

	MIP	JMIP
Entrées	346 184€	50 342€
Médiations	37 568€	7 103€
Privatisations	12 507€	5 758€
Boutique	378 171€	41 593€
Subventions	24 800€	

Programmation scientifique et culturelle

La programmation 2025 s'est inscrite dans la continuité du projet scientifique et culturel des musées de Grasse, associant création contemporaine, recherche scientifique et valorisation du patrimoine artistique.

Les expositions

CARLA BARKATZ – STEEL LIFE

9 janvier – 8 juin 2025

Réalisée dans le cadre de la résidence 2024 du programme-pilote MIP – Villa Arson. L'œuvre explore les interactions entre matières industrielles et processus d'oxydation, associant acier brut et sablé, cuivre, verre, porcelaine dégourdie et infusion de rouille de cuivre au sein d'un dispositif mécanique. Lancé en 2022 avec le soutien de la DRAC PACA et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, ce programme vise à soutenir la création émergente et encourager les croisements entre art contemporain et culture olfactive.

ANTOINE PIERINI – ARBRE REPÈRE

15 mai 2025 – 30 janvier 2026

Cette exposition met en lumière l'œuvre Arbre repère du maître-verrier et designer Antoine Pierini. Présentée au Musée International de la Parfumerie en dialogue avec une installation réalisée dans les Jardins du MIP, elle explore les relations entre création artistique, verre contemporain et paysage végétal. Cette proposition souligne la dimension sensible du jardin comme espace d'expérimentation artistique et sensorielle.

DRAW ME AN ODOUR – DEUXIÈME VOLET

17 mai – 2 novembre 2025

Ce projet de recherche artistique et scientifique est porté par Emma Febvre Richards, associate professor au College of Creative Arts de Massey University (Wellington, Nouvelle-Zélande), et le Dr Jérémie Topin, maître de conférences à l'Université Côte d'Azur. En 2022, une installation interactive avait permis de collecter plus de 5 000 contributions du public autour des correspondances entre odeurs et couleurs. En 2025, une nouvelle installation a présenté les résultats de cette première phase de recherche tout en poursuivant l'expérience participative auprès des visiteurs. Le projet explore les liens entre perception sensorielle, mémoire et représentation visuelle des odeurs.

LES TRAITS DU GÉNIE. DESSINS DU LOUVRE

27 juin – 26 octobre 2025

Placée sous le commissariat scientifique de Xavier Salmon, conservateur général du patrimoine et directeur du département des Arts graphiques du musée du Louvre, cette exposition a réuni près de soixante dessins issus des collections nationales. Elle met en lumière l'œuvre de Jean-Honoré Fragonard, figure majeure du XVIIIe siècle, tout en présentant la production artistique de son entourage familial : Marie-Anne Fragonard, Alexandre-Évariste Fragonard et Marguerite Gérard. Un catalogue scientifique, publié par Silvana Editoriale, a accompagné l'exposition.

FERDINAND SPRINGER – PAYSAGES IMAGINAIRES. PEINTRE À GRASSE 1973-1990

12 décembre 2025 – 22 mars 2026

Placée sous le commissariat d'Olivier Quiquempois, conservateur en chef du patrimoine et directeur des musées de Grasse, cette exposition propose une immersion dans l'univers poétique de Ferdinand Springer. Elle présente une cinquantaine d'aquarelles de la série Paysages imaginaires, issues de la donation faite au Musée d'Art et d'Histoire de Provence en 2017. Ces œuvres révèlent un imaginaire paysager sensible et méditatif.

Les prêts d'œuvres

- **Musée de Belgrade** : préparation d'iconographies pour reproduction dans une exposition.
- **Musée des Arts Décoratifs de Paris** – exposition Paul Poirer, couturier, décorateur et parfumeur (25 juin 2025 – 10 janvier 2026) : prêt de trois flacons et trois dessins.

Groupes et médiation

- **1 506 actions d'Éducation Artistique et Culturelle sur les quatre sites.**
- **79 % des actions sur le MIP et les JMIP**
- **Répartition des publics :**
 - >Jeunes publics : 58 %
 - >Adultes : 31 %
 - >Adultes spécifiques : 9 %
 - >Enseignement supérieur : 2 %

Événementiel

- **143 événements au MIP et JMIP :**
 - >**69 événements** organisés par les musées (manifestations nationales et programmation culturelle).
 - >**74 événements** accueillis dans les espaces muséaux, organisés par la Ville de Grasse, la CAPG, des associations ou des entreprises mécènes.
- **11 047 participants**

MIP & JMIP

67

Les projets d'éducation artistique et culturelle

VIENS, ON ÉCRIT DES PARFUMS

MIP - MAHP - JMIP

Ce projet, soutenu par la DRAC PACA et la CAPG associe ateliers olfactifs et écriture poétique avec l'artiste Benoît Queroix. Il s'adresse aux patients du service psychiatrique du Centre Hospitalier de Grasse. Le projet a concerné 80 patients (18 à 65 ans) et visait à :

- favoriser l'expression personnelle
- encourager la réintégration sociale et culturelle
- ouvrir les espaces de soin vers les institutions culturelles

LA CLASSE, L'ŒUVRE ! – IMAGES OLFACTIVES

MIP

Ce projet pédagogique a été mené avec une classe de 5e du collège Saint-Hilaire de Grasse. Les 30 élèves ont exploré les différentes périodes historiques de la parfumerie en associant image, odeur et mouvement chorégraphique. Ils ont présenté un spectacle dans différentes salles du musée, chacune correspondant à une période historique de la parfumerie. La restitution publique organisée au MIP a rassemblé 322 spectateurs, notamment les familles des élèves.

LES VOIX DU JARDIN

JMIP

Ce projet de création théâtrale participative sensibilise les jeunes publics aux enjeux climatiques et à la biodiversité.

- 40 enfants du centre de loisirs de Séranon
- 152 spectateurs lors de la restitution publique

Partenaires :

- équipes des musées de Grasse (jardiniers et médiateurs)
- service jeunesse de la CAPG
- compagnie Demi-Lune

68



Sports & Piscines

Le service des sports accompagne les enseignants des écoles primaires du territoire, dans la mise en place de cycles d'enseignement sportif. Il participe au fonctionnement du service jeunesse par l'organisation de projets sportifs, de stages et séjours sportifs dans les ACM.

Sport scolaire

Un cycle d'enseignement est calqué sur le temps scolaire de vacances à vacances. Il y a 5 périodes dans l'année de 7 semaines en moyenne. Quand cela est possible, des rencontres, tournois et autres olympiades sont organisés pour un moment convivial de fin du cycle. Liste des activités : athlétisme, balle ovale, jeux d'opposition, accrosport, vélo, escalade, basket, tchouk ball, hockey, gymnastique, parkour, orientation, randonnée...

En bref



- 7 éducateurs sportifs.
- 72 séances hebdomadaires de 1h30 (CP au CM2) sur les 36 semaines de l'année scolaire soit 2 592 séances par an.
- Haut-pays pour 9 classes : Briançonnet 1, Thorenc 2, Valderoure 1, Caille 1, Escragnoles 2, Seranon 2
- Moyen-pays pour 25 classes : St-Vallier-de-Thiery 10, Saint-Cézaire-sur-Siagne, 8, Cabris 3, Spéracèdes 4.
- Vallée de la Siagne pour 38 classes : Peymeinade 20, Le Tignet 9, Auribeau-sur-Siagne 9.

Périscolaire du soir

Le service des sports propose avec le service jeunesse des temps périscolaires sportifs le soir après 16 h 30 pour les enfants du primaire et après 17 h 00 pour les collégiens. Ces temps (16 h 30-18 h 30) s'organisent en fonction des infrastructures disponibles, des disponibilités des éducateurs et de la volonté des ACM pour développer ces projets.

En bref



- 3 temps périscolaires hebdomadaires
- 12 enfants par activité en moyenne.
- 108 interventions pendant l'année scolaire.

Mercredis sportifs en ACM

En collaboration étroite avec les directeurs d'ACM, les éducateurs proposent et organisent des mercredis après-midi sportifs dans les centres.

Cinq cycles d'activités sportives calqués sur les périodes scolaires, sont organisés afin que chaque centre bénéficie d'un projet en moyenne par an.

Deux éducateurs sportifs sont détachés les mercredis après-midi pour assurer la mise en place du cycle (13h30-16h30) soit 3h00 d'intervention par semaine.

Les activités : Escalade, VTT, randonnée, Basket, Kayak....

Stages sportifs en ACM

Pendant les vacances scolaires, ces stages sont encadrés toute la semaine, de 7 h 30 à 17 h 30, par des binômes composés d'éducateurs sportifs et d'animateurs. Plusieurs thèmes.

- Cordes (escalade, rappel, via cordata, tyrolienne, canyoning)
- Eau (piscine, kayak, padel, rando aquatique...)
- Parkour
- Multi-sport

Chaque éducateur sportif participe à 7 stages sportifs en moyenne dans l'année.

Séjour sportif

Un séjour neige Serre Eyraud (Orcières dans les Hautes-alpes) a été organisé en février 2025 par le service jeunesse et sport. 40 enfants âgés de 9 à 13 ans ont profités des activités de glisse et de neige (ski, patins à glace, raquettes à neige....) pendant une semaine. Six éducateurs sportifs et 4 animateurs ont encadré ce séjour.

Gestion des piscines intercommunales Harjès et Peymeinade

Accueil des scolaires et des publics du territoire.

Piscine de Peymeinade (de mi-mai aux vacances de la Toussaint)

- 55 classes primaires de Peymeinade, Le Tignet, Cabris, Spéracèdes, Saint-Vallier-de-Thiery, Auribeau-sur-Siagne, Pégomas et 12 classes du collège de Peymeinade.
- 7 accueils de loisirs

Piscine Harjès

- 64 classes primaires de la ville de Grasse
- 136 classes du secondaire : collèges et lycées de Grasse et collège de Saint-Vallier-de-Thiery.

	Harjès	Peymeinade
ENTRÉES PAYANTES VENDUES	20 038	16 966
NBR ENTRÉES ENREGISTRÉES	18 959	15 887
COURS COLLECTIFS	90	195
ENTRÉES GRATUITES	19 896	9 965
ÉLÉMENTAIRES	5 106	7 210
SECONDAIRES	11 678	1 221
UNSS	792	
3ÈME ÂGES	1 113	
AVF	542	
IME	542	
COS APPRENTISSAGE	123	
PÉRISCOLAIRE/AML		1 534
ASSOCIATIONS		
DAUPHINS DU PAYS DE GRASSE		
TRIATHLON/ THRO6		
ESTEREL PLONGÉE		
TOTAL DES ENTRÉES	58 483	26 931

MAIS AUSSI... DES ACTIONS TRANSVERSALES



TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

Actions de sobriété énergétique et de consommation d'eau

Sports - Piscine Alt. 500

Restructuration de la piscine Altitude 500

Après plusieurs mois de négociations avec les entreprises, le projet de restructuration de la piscine Altitude 500 entre dans une nouvelle phase avec l'attribution des marchés de travaux (CAO du 02/04/2025).

Doté d'un budget total de 18,5 millions d'euros hors taxes pour les travaux (auxquels s'ajoutent 2,5 millions d'euros HT pour les études et honoraires), ce chantier d'envergure se déroulera sur une durée prévisionnelle de 19 mois, pour une livraison prévue au premier semestre 2027.

Le projet est financé par le Conseil Régional Sud (4 M €), le Conseil départemental des Alpes-Maritimes (1,6 M€), l'ANS (499 823 €), l'État dans le cadre de la DSIL (319 000 €), l'Ademe (257 345 € fonds chaleur bois et 548 401 € au titre des grandes installations solaires) et la CAPG. Un dossier est en cours d'examen auprès de l'agence de l'eau.

En bref

1 Le chantier est découpé en 14 lots distincts, attribués aux entreprises suivantes :

- Lot 1 – Désamiantage : Désamiantage France Démolition (Gémenos) – 79 755,15 € HT
- Lot 2 – VRD – Clos couvert : Groupement Fayat Bâtiment SAS (mandataire) / T.D.C.A. (Nice) – 10 752 264,00 € HT
- Lot 3 – Bassin inox polymérisé : A&T Europe Spa – Myrtha Pools (Italie) – 911 935,00 € HT
- Lot 4 – Couverture thermique : SAS Aquaprotect – Poollover (Bischoffsheim) – 361 000,00 € HT
- Lot 5 – Menuiseries intérieures bois : IROKO SAS (Saint Andiol) – 374 291,50 € HT
- Lot 6 – Cloisons / Faux plafonds : SARL Labbe (Cannes) – 143 147,00 € HT
- Lot 7 – Plafond tendu : Société Rezig Architecture Textile (Ercuis) – 61 712,00 € HT
- Lot 8 – Serrurerie : SHM (Hyères) – 384 500,00 € HT
- Lot 9 – Peintures : SAS Giani (Saint-André-de-la-Roche) – 133 141,25 € HT
- Lot 10 – Casiers / cabines : Navic (Thônes) – 244 957,00 € HT
- Lot 11 – Fluides : Guiban SAS (Caudan) – 3 727 130,00 € HT
- Lot 12 – Électricité / SSI : SAS AMB (Mouans-Sartoux) – 658 859,69 € HT
- Lot 13 – Ascenseurs : Otis (Nice) – 95 000,00 € HT
- Lot 14 – Plantations et revêtements : Groupement TEE Paysage (mandataire) / Nativi BTP (Fréjus) – 605 144,90 € HT

Date à retenir : le 1er juillet 2025 - pose de la première pierre (avec Alain Bernard, Thierry Nabères et les personnalités officielles).

MAIS AUSSI... DES ACTIONS TRANSVERSALES



ÉGALITÉ & INCLUSION

L'accessibilité est au cœur du projet de restructuration d'Altitude 500. L'objectif : permettre à chacun et chacune de se rendre à la piscine, de circuler dans les espaces et de profiter des équipements dans de bonnes conditions. La conception de la future piscine vise l'obtention du label « Tourisme & Handicap ».



TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

Le projet vise un mix énergétique comprenant 80 % d'énergie renouvelable.

SECTION 06

UNE AGGLO DE DÉVELOPPEMENT



C'est quoi ?

La CAPG s'inscrit dans un équilibre stratégique entre dynamisme du territoire et respect de l'environnement. Que ce soit en matière de développement économique, de formations supérieures ou de valorisation touristique, le Pays de Grasse s'engage dans des programmes et des partenariats visant à favoriser le développement des entreprises, à attirer les investissements et à renforcer l'attractivité de notre territoire.

Développement économique
Tourisme
Enseignement supérieur
DGST

Dev. éco : Grasse Entreprises

Grasse Entreprises constitue le guichet unique au service des entreprises implantées dans les parcs d'activités du Pays de Grasse. Il vise à simplifier et centraliser les demandes des acteurs économiques pour les accompagner dans l'ensemble de leurs projets. Ce dispositif s'articule autour de trois piliers fondamentaux : informer, animer et accompagner. Grasse Entreprises crée un écosystème propice à la compétitivité et à la réussite des projets. Ce partenaire de proximité agit comme un facilitateur quotidien pour le développement économique durable du territoire.

DEPLOIEMENT ET ANIMATION DU RESEAU ECONOMIQUE (IMPULSE & RENTREE ÉCO)

Organisation de deux temps forts fédérateurs à l'échelle du Pays de Grasse : la soirée Impulse (4e édition) et la Rentrée Éco, réunissant entreprises, partenaires et institutions autour des enjeux économiques et territoriaux.

En bref

- 220 entreprises et partenaires présents à la soirée Impulse
- 104 participants à la Rentrée Éco
- Intervention d'experts nationaux (leadership, RTE)

GROUPE « TERRITOIRE DE BÂTISSEURS »

Création et structuration d'un collectif d'entreprises de la filière (Territoire de Bâtisseurs du Pays de Grasse) pour travailler sur la responsabilité territoriale, la transmission d'entreprise et les enjeux liés à l'emploi et à la formation, à l'échelle intercommunale.

En bref

- 26 entreprises à la table ronde inaugurale
- 4 entreprises accompagnées dans le cadre d'un atelier transmission (SRC BAT, STPF, DX Groupe, T2G)
- 60 chefs d'entreprises lors du déjeuner de clôture

SALON IBT & SEMAINE DE L'INDUSTRIE

Mobilisation forte autour de l'attractivité industrielle et du recrutement, via l'accueil du Salon IBT à Grasse et la coordination de la Semaine de l'Industrie sur le territoire.

Le Salon IBT 2025

- 40 entreprises présentes
- Plus de 200 offres d'emploi proposées
- 320 demandeurs d'emploi accueillis
- 900 jeunes sensibilisés aux métiers de l'industrie
- 1 200 participants aux rencontres B2B
- 52 exposants

La Semaine de l'Industrie

- Plus de 30 actions labellisées
- Plus de 500 jeunes participants
- 15 visites d'entreprises industrielles
- 1 matinée spéciale recrutement

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES & AMELIORATION DES PARCS D'ACTIVITES

Accompagnement individualisé des entreprises et pilotage des aménagements structurants dans les 11 parcs d'activités du territoire pour améliorer l'accessibilité, la sécurité et le cadre de travail.

En bref

- 194 rendez-vous entreprises en 2025
- 11 parcs d'activités suivis
- Plus de 400 000 € d'investissements travaux (Argile, Bois de Grasse, Pilon, etc.)
- Plus de 30 000 € d'investissements signalétique
- Mise en place de comités techniques sur 6 parcs d'activités
- Lancement d'un projet d'association d'entreprises à Mouans-Sartoux

COMMUNICATION (ECONEWS, FLASHCO, LINKEDIN)

Déploiement d'une stratégie multicanale pour informer, valoriser et connecter les entreprises du Pays de Grasse : newsletters thématiques et animation de la page LinkedIn.

En bref

- 11 ECONEWS
- 10 FLASHCO Recrutement
- 214 posts LinkedIn
- 6 289 abonnés (+946 en 2025)
- 8 577 réactions
- 446 commentaires

PODCASTS GRASSE ENTREPRISES

Création d'un nouveau format numérique (podcasts) pour informer et accompagner les dirigeants sur des thématiques clés : cybersécurité, management, industrie et environnement, dématérialisation, rémunération, bien-être au travail...

En bref

- 7 épisodes en 2025
- 7 experts locaux mobilisés
- 6 thématiques stratégiques

CAFE ÉCO DU PRESIDENT & VISITES D'ENTREPRISES

Organisation de visites en entreprises pour comprendre les enjeux de terrain, valoriser les savoir-faire et faire émerger des solutions adaptées aux besoins locaux.

En bref

- 18 Cafés Éco du Président
- 13 inaugurations / visites de chantier / anniversaires
- Plus de 30 entreprises rencontrées dans ce cadre

Grasse entreprises c'est

- Plus de 400 « contacts » entreprises.
- 11 parcs d'activités / Plus de 1 500 entreprises concernées et 10 000 emplois.

TERRITOIRES D'INDUSTRIE – ACCOMPAGNEMENT INDUSTRIEL STRUCTURANT

Animation territoriale du dispositif Territoires d'Industrie à l'échelle du Pays de Grasse, de Cannes Pays de Lérins, et de Sophia Antipolis pour soutenir la transition écologique et les projets industriels.

En bref

- 23 entreprises accompagnées via le Fonds Vert
- 21 projets de développement industriel suivis
 - o 9 constructions d'usines
 - o 3 implantations
 - o 3 agrandissements
 - o 6 projets en cours d'aménagement
- 8 ateliers techniques (IA, innovation, transition énergétique)
- 586 000 € de subventions accordées pour des entreprises du Pays de Grasse.

MAIS AUSSI... DES ACTIONS TRANSVERSALES



TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

Accompagnement des entreprises avec mise en réseaux de partenaires pour obtention de fonds, échange de bonnes pratiques sur la sobriété environnementale.

Dev. éco : InnovaGrasse

La pépinière d'entreprises InnovaGrasse constitue un dispositif d'accompagnement dédié aux porteurs de projets innovants et aux jeunes entreprises du Pays de Grasse. Le dispositif s'articule autour de trois piliers complémentaires : héberger, accompagner et connecter. En favorisant les échanges, la collaboration et l'intelligence collective, InnovaGrasse contribue à créer un environnement propice à l'innovation et à la croissance.

HEBERGER LES ENTREPRISES INNOVANTES

InnovaGrasse propose un hébergement dédié aux startups et entreprises innovantes, leur offrant un environnement propice à leur développement. Au-delà de la mise à disposition de bureaux, la pépinière assure un accompagnement structuré, favorise les synergies entre entreprises et facilite l'accès à un écosystème d'experts et de partenaires.

En bref

- 11 entreprises hébergées
- 1 nouvelle entreprise en 2025
- oEMarketis : Plateforme participative d'agents IA
- 2 entreprises sorties courant 2025 et toujours présentes sur le territoire.

ESPACE DE COWORKING

Les espaces de coworking d'InnovaGrasse offrent une solution flexible et accessible aux entrepreneurs indépendants, freelances et porteurs de projet. Ces espaces favorisent le travail collaboratif, les échanges informels et l'émergence d'opportunités professionnelles.

En bref

- 12 postes de travail disponibles
- + de 40 coworkers accueillis en 2025
- De nombreux profils (freelances, consultants, créatifs, tech, architectes...)
- Mise en place d'offres flexibles (1 jour par semaine, 3 jours par semaine et accès illimité)

LES EVENEMENTS DE L'ANNEE

InnovaGrasse organise tout au long de l'année des événements conviviaux visant à renforcer la cohésion entre les entrepreneurs, encourager les échanges informels et créer une dynamique collective au sein de la pépinière.

En bref

- 17 événements (petits-déjeuners, déjeuners, afterworks et avec des partenaires, permanences...)
- Entre 10 et 70 personnes selon les événements.
- Challenge Innovation : opération de commercialisation et de communication – Près de 20 candidatures.
- Participation aux événements locaux (IBT, Salon des maires, Les entrepreneuriales, le WAICF...)
- Première édition de l'évènement dédié à l'innovation, la recherche et l'entrepreneuriat : La Matinée de l'innovation a réuni plus 70 personnes et de nombreux partenaires de la recherche et de l'entrepreneuriat (UCA, Ecole des Mines, Tourniaire, Frozmetics, Recherches et Avenir...)

LA COMMUNICATION

InnovaGrasse déploie une stratégie de communication visant à renforcer sa visibilité, valoriser ses entreprises et affirmer son positionnement comme acteur clé de l'innovation sur le territoire. Cette stratégie s'appuie notamment sur LinkedIn, des supports digitaux et des actions de valorisation des projets accompagnés.

En bref

- 2 600 abonnés (+25 % de croissance en un an)
- Une dizaine d'articles de presse sur la pépinière et ses entreprises.

Dev. éco : GrasseBiotech

Grasse BIOTECH propose aux entreprises des bureaux et laboratoires privatifs à la location, adaptés aux besoins des structures innovantes du secteur des sciences du vivant.

ENTREPRISES hébergées

Grasse BIOTECH soutient les entreprises en sortie de pépinière, mais aussi celles plus matures, qu'elles soient endogènes ou exogènes au territoire dans le domaine des sciences du vivant, du médical et des Biotechnologies.

En bref

- 6 entreprises hébergées
- + l'université Nice Côte d'Azur
- 13 entreprises hébergées depuis l'ouverture en 2018
- En 2025, deux entreprises, Tech-Isi et PKDerm, ont quitté Grasse BIOTECH.

Animations, ateliers, conférences...

La structure facilite la mise en relation avec un réseau d'experts de la création et du développement d'entreprise. Elle propose des « journées » d'information régulières (partage d'expérience, rencontres économiques, ateliers sur des problématiques concrètes, petits déjeuners informatifs...).

En bref

- 14 ateliers networking
- 5 ateliers à valeur ajoutée
- 13 conférences et autres événements
- Participation à 4 salons

Espace de réflexion sur l'Intelligence Artificielle (IA)

Pour faciliter la compréhension et l'utilisation de l'IA générative au sein des entreprises, qu'il s'agisse des collaborateurs ou des processus internes, un espace de réflexion a été créé en février 2024. Cet espace vise à :

- Intégrer l'IA dans les processus d'entreprise,
- Apprendre à utiliser l'IA générative,
- Favoriser les échanges entre pairs sur les enjeux de l'IA.

Dans ce cadre, plusieurs événements ont été organisés à destination des entreprises de Grasse BIOTECH, d'InnovaGrasse et du bassin du Pays de Grasse.

En bref

- 5 ateliers pour 36 personnes
- 1 conférence sur le thème « Shadow AI, propriété industrielle et risques : l'IA sous contrôle ? » organisée en collaboration avec Foxmind et AccurConsulting lors de la semaine de l'industrie 2025 (20 pers.).

Aménagement

- deux laboratoires au R+1, d'une surface respective de 70,76 m² et 63,87 m².
- une salle de réunion / conférence au rez-de-chaussée.
- Installation d'un nouveau système de contrôle d'accès par badge de marque « Castel ».

Levée de fonds

Depuis 2018, les entreprises hébergées ont levé plus de 14 millions d'euros. Une large part de ce montant est portée par Mycophyto, (près de 10 millions d'euros de financements cumulés au fil de plusieurs phases).

En bref

- Entre 2019 et 2021, les financements se sont élevés à 1,4 million d'euros ;
- Entre 2022 et 2023, ils ont atteint 4,15 millions d'euros ;
- Entre 2023 et 2024, ils se sont portés à 5 millions d'euros, notamment via des partenaires tels que BPI France ou la Caisse des Dépôts marocaine.

L'année 2025 a été marquée par la consolidation de la compétence tourisme à l'échelle intercommunale et par la création de la Société Publique Locale « Pays de Grasse Tourisme », effective depuis le 1er avril 2025.
Dans ce contexte, Pays de Grasse Tourisme a pleinement exercé son rôle d'outil opérationnel de la CAPG, en assurant la mise en œuvre de la stratégie touristique communautaire, la coordination des acteurs et la promotion d'une destination cohérente et durable. Le présent rapport d'activité retrace les actions et résultats de l'année 2025 en mettant en lumière leur contribution directe à l'exercice de la compétence tourisme communautaire.

La compétence tourisme

Pays de Grasse Tourisme a été au cœur de cette dynamique en traduisant les orientations politiques communautaires en actions opérationnelles sur l'ensemble des communes du territoire. Cette année a également permis de poser les bases d'une évolution majeure de la gouvernance touristique avec la création de la SPL Pays de Grasse Tourisme destinée à sécuriser et à renforcer l'exercice de la compétence tourisme.

La stratégie communautaire

En 2025, Pays de Grasse Tourisme a poursuivi le déploiement de la stratégie touristique définie par la CAPG, visant à affirmer le Pays de Grasse comme une destination d'excellence, fondée sur ses identités fortes : parfum, patrimoine, nature et art de vivre.

Les actions ont notamment porté sur :

- La structuration d'une offre touristique cohérente à l'échelle intercommunale,
- La valorisation des filières identitaires et des savoir-faire locaux,
- Le développement d'une offre touristique équilibrée entre littoral et Haut-Pays.

Animation du réseau des acteurs touristiques

Pays de Grasse Tourisme a poursuivi, en 2025, son rôle d'animateur territorial auprès des socio-professionnels :

- Environ 170 socio professionnels accompagnés sur l'année,
- 22 réunions et ateliers thématiques organisés à l'échelle communautaire,
- 14 nouveaux partenaires intégrés au réseau touristique.

Cette animation contribue directement à la professionnalisation des acteurs et à l'amélioration continue de la qualité de l'offre touristique.

En bref

- 25 605 visiteurs accueillis physiquement,
- 242 733 consultations des supports numériques d'information,
- 90 % de taux de satisfaction visiteurs mesuré par enquêtes.

Fréquentation touristique

En 2025, Pays de Grasse Tourisme a assuré un accueil touristique structuré et homogène sur l'ensemble du territoire communautaire, à travers ses bureaux d'information permanents et saisonniers. La politique d'accueil communautaire favorise une meilleure répartition des flux touristiques et encourage la découverte des communes du Pays de Grasse.

Développement de l'expérience visiteurs

- Développement de 10 itinéraires intercommunaux (Wivisites) sur les communes d'Auribeau-sur-Siagne, Briançonnet, Cabris, Caille, Gars, Le Mas, Saint-Auban, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery et Valderoure,
- Valorisation de plus de 55 évènements touristiques et culturels,
- Développement de moments exclusifs avec le lancement des Chemins Parfumés : de mai à octobre : 69 visites, 551 participants,
- Renforcement de la promotion des séjours de courte et moyenne durée.

La communication

En 2025, Pays de Grasse Tourisme a déployé une stratégie de promotion mutualisée en cohérence avec les orientations de la CAPG et au bénéfice de l'ensemble des communes.

En bref

- + 7,9 % de fréquentation des supports numériques de destination,
- Environ 12 009 abonnés cumulés sur les réseaux sociaux,
- 23 actions de relations presse ayant contribué à accroître la visibilité du territoire.

Adaptabilité aux besoins touristiques locaux

Pays de Grasse Tourisme, fort de la diversité des métiers qui le composent et de sa capacité à adapter ses stratégies aux évolutions locales a, cette année encore, fait preuve d'une grande adaptabilité. Après avoir intégré la promotion de la Route Napoléon en 2020, celle des Stations de Montagne en 2022, puis l'intégration par la promotion et la commercialisation des Chemins Parfumés en 2024, l'équipe de l'Office de Tourisme a intégré, en tout début d'année 2025, le projet « Pôle Nature du Pays de Grasse » basé sur Saint-Auban destiné à élargir la promotion des activités de pleine nature à l'ensemble du Pays de Grasse.

Cette action, qui a rencontré un beau succès et suscité une forte mobilisation, s'est notamment concrétisée par l'organisation de l'Enduro VTT des Monts d'Azur le 28 septembre 2025. L'évènement a permis de faire découvrir les nouveaux parcours VTT balisés du Pays de Grasse à l'ensemble de la communauté VTT de la région, venue nombreuse pour concourir.

Tourisme durable et valorisation des patrimoines

En 2025, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a poursuivi l'intégration des principes du tourisme durable dans sa politique touristique avec l'appui opérationnel de Pays de Grasse Tourisme :

- Promotion des mobilités douces et des itinéraires de pleine nature,
- Valorisation des patrimoines naturels, culturels et agricoles,
- Sensibilisation des visiteurs et des professionnels aux enjeux environnementaux.

En 2025, près de 45 % des actions de communication ont intégré un message en faveur d'un tourisme responsable.

MAIS AUSSI... DES ACTIONS TRANSVERSALES



ÉGALITÉ & INCLUSION

En 2025, l'Office de Tourisme du Pays de Grasse a poursuivi ses actions en faveur d'un tourisme accessible à tous et de l'égalité de traitement des publics. Une attention particulière a été portée à l'accueil des personnes en situation de handicap, à l'accessibilité de l'information touristique et à la valorisation d'offres adaptées. L'Office veille également à promouvoir les principes d'égalité professionnelle et de non-discrimination au sein de son organisation, tout en développant une communication inclusive garantissant à chaque visiteur un accès équitable aux richesses du territoire, quand cela est possible. Ces actions traduisent la volonté de faire du tourisme un vecteur de cohésion sociale et d'attractivité durable pour le Pays de Grasse, destination reconnue aujourd'hui comme le poumon écotouristique de la Côte d'Azur.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

En 2025, l'Office de Tourisme du Pays de Grasse a renforcé son engagement en faveur d'un tourisme responsable. Il a valorisé les mobilités douces, les activités de pleine nature et les savoir-faire locaux, notamment à travers le développement des parcours VTT et trails du nouveau Pôle Nature. Il a également accompagné les professionnels du tourisme dans leurs démarches de développement durable.

En interne, l'Office a poursuivi la réduction de son impact environnemental grâce à la dématérialisation des supports, à la limitation des impressions, au tri des déchets et à la sensibilisation des équipes.

Enseignement supérieur

En 2018, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'est dotée d'une nouvelle compétence : le Développement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en Pays de Grasse. Afin de porter cette ambition, elle s'appuie sur Grasse Campus, un campus territorial multisite qui accueille des établissements publics, privés et leurs étudiants. Grasse Campus a pour mission d'accompagner les écoles du territoire mais aussi le développement de l'offre d'enseignement supérieur en développant un écosystème propice à la vie étudiante en Pays de Grasse. Il est la pierre angulaire entre les acteurs économiques et institutionnels du territoire et les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Grasse Campus, c'est

- 5 sites de formations
- 22 écoles • 8 filières
- 39 formations • 1 026 étudiants en 2025-2026

Salons des formations & salons étudiants

Le Salon des Formations Grasse Campus est un événement où l'ensemble des écoles adhérentes au dispositif Grasse Campus présentent leurs formations aux lycéens principalement. L'équipe de Grasse Campus participe à de nombreux salons étudiants, dans les Alpes-Maritimes et le Var.

En bref

- 2 salons Grasse Campus
- 7 salons étudiants

Journées Portes Ouvertes (JPO) et jobs dating

Les Journées Portes Ouvertes permettent aux écoles du campus de recevoir directement sur site, en général après un premier contact sur un salon, de potentiels futurs étudiants intéressés. Grasse Campus organise des sessions de job dating spécial alternance pour tous les étudiants qui sont à la recherche d'une entreprise.

En bref

- 12 JPO en 2025
- 2 job dating

Permanences des partenaires sociaux

La CAF, la CPAM ainsi que le CROUS des Alpes-Maritimes ont tenu des permanences au sein du campus afin d'accompagner les étudiants dans leurs démarches administratives. D'autres partenaires, tels que Parcours le Monde et Cap Jeunesse, ont également été présents pour accompagner les étudiants.

En bref

- 20 permanences

Vie étudiante

De nombreuses actions ont été organisées par Grasse Campus : des soirées, des jeux, des petits-déjeuners, des conférences, une collecte d'objets du quotidien dans le cadre d'une braderie solidaire, des escape game, des ateliers collaboratifs, la passation du BDE SYNERGY GC... mais également le développement des Bons Plans (tarifs préférentiels étudiants chez les commerçants).

En bref

- 17 événements
- 82 bons plans

Logement étudiant

Le site de Grasse Campus héberge une plateforme qui permet aux bailleurs de déposer des annonces immobilières destinées à la location étudiante. Avant d'être publiées sur le site, les annonces sont vérifiées. Cependant, Grasse Campus décline toute responsabilité dans le processus de location.

En bref

- 24 annonces publiées
- 23 logements loués à des étudiants

Sensibilisation des étudiants

Grasse Campus a organisé des actions de sensibilisation à destination des étudiants notamment sur les addictions, la prévention routière, les violences intrafamiliales, les violences faites aux femmes ainsi que le harcèlement et cyberharcèlement...

En bref

- 10 actions de sensibilisation

Développement de l'offre de formations

De nouvelles écoles ont adhéré au dispositif Grasse Campus.

En bref

- 2 nouvelles écoles :
-EPSI : école d'ingénierie informatique proposant un Bachelor Dev'Ops
-ILERI : école spécialisée en Relations Internationales proposant un Bachelor Relations Internationales
- De nouvelles formations ouvertes dans les écoles déjà adhérentes au dispositif.

Développement des partenariats

Grasse Campus crée des liens et des synergies avec de nombreux acteurs du territoire, afin de répondre aux besoins des écoles et des étudiants. Pour leur mise en œuvre, des conventions de partenariats ont été établies notamment avec des professionnels du territoire.

En bref

- 5 conventions de partenariats

Développement de la recherche

Le développement de la recherche est un enjeu majeur sur le territoire.

En bref

- Thèse CIFRE : signature de la convention entre la CAPG, SUEZ et ECAM EPMI le 24 avril 2025,
- Lancement de la Chaire Patrimoine Arômes Parfums Cosmétiques en Pays de Grasse, le 3 juillet 2025 en partenariat avec la CAPG, Université Côte d'Azur, le Département des Alpes-Maritimes et portée par la Fondation Université Côte d'Azur.

Comité d'Orientation Stratégique de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (COSESR)

Le COSESR participe, par ses avis et recommandations, à la définition de la stratégie de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il apporte une réflexion prospective à moyen et long terme sur le développement de la carte des formations. Il garantit l'objectivité de la prise de décision au service de l'intérêt public.

En bref

- 3 séances COSESR
- 4 groupes de travail

Extension du campus étudiant

Grasse Campus s'agrandit en transformant l'ancienne gendarmerie de 1 800 m² en espaces fonctionnels afin d'accueillir près de 400 futurs étudiants. Au programme, une quinzaine de salles de cours, quatre salles de projets, des bureaux administratifs, un espace restauration, avec l'arrivée du Crous de Nice. Fin des travaux prévue à l'automne 2026.

MAIS AUSSI... DES ACTIONS TRANSVERSALES



ÉGALITÉ & INCLUSION

Participation de 2 écoles au Mars de l'Égalité : EFCAM et SUP DE COM :
• Orientation scolaire (non-mixité des filières), choix ou absence de choix de carrière, projet de reconversion, injonctions sociales et attentes liées au genre, mixité des métiers.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

Sensibilisation aux bon gestes du tri auprès des étudiants.

La Direction Générale des Services Techniques consacre chaque année un budget de 895 000 € TTC à l'entretien courant et à la maintenance réglementaire des bâtiments communautaires. Au total, plus de 1 100 tickets d'intervention sont traités chaque année, témoignant de l'importance de l'activité de maintenance et du rôle central de la Direction Générale des Services Techniques dans la gestion du patrimoine bâti communautaire.

En complément, les travaux d'investissement réalisés sur l'ensemble du patrimoine communautaire représentent un montant annuel de 4,3 M€ TTC, permettant la modernisation, la rénovation et l'adaptation des bâtiments aux besoins des services.

Contrôles et maintenances réglementaires

Afin de garantir aux agents de la CAPG des conditions de travail optimales et conformes aux exigences de sécurité, la Direction Générale des Services Techniques a l'obligation d'effectuer de nombreux contrôles réglementaires et de nombreuses opérations de maintenance sur les équipements présents dans les différents sites communautaires. Cela représente près 800 rendez-vous annuels à planifier et à coordonner avec les responsables de sites et les prestataires spécialisés. À l'issue de chaque contrôle, un rapport est réalisé rapidement pour garantir la conformité des installations et répondre aux obligations légales.

Liste des principales vérifications et opérations de maintenance effectuées

- Electricité, Gaz, SSI/DESENFUMAGE, extincteurs, ouvrants, lignes de vie, jeux d'enfants, transformateurs électriques avec coupure Enedis, onduleurs, analyse potabilité et légionelle de l'eau, CVC, défibrillateurs, équipements scéniques + nacelles, sureté, biennale des chapiteaux (contrôle toiles et structures), chaudière, ascenseurs, groupe électrogène...

Les chantiers

Bâtiment 42

- Remplacement sol RDJ à la suite de remontées capillaires avec traitement de la façade. → 21 000 € TTC
- Pose d'un contrôle d'accès. → 21 000 € TTC
- Remplacement fenêtres DSI. → 5 500 € TTC

Bâtiment 24 bis

- Modification cloisonnement bureaux accueil et direction. → 6 500 € TTC
- Aménagement du bureau habitat avec isolation / bâtiment 24. → 20 000 € TTC
- Reprise pluviale et de la façade de la pharmacie. → 6 000 € TTC
- Reprise chéneau R+1. → 6 000 € TTC

Bâtiment 24

- Mise aux normes SSI. → 54 000 € TTC
- Création d'un laboratoire au R+2. → 32 200 € TTC
- Remise en peinture des deux cages d'escaliers. → 15 800 € TTC
- Mise en peinture du sol entrée rdc. → 2 200 € TTC
- Remplacement de la borne d'accueil → 16 200 € TTC
- Remplacement de la cuisine R+1 → 6 900 € TTC
- Aménagement local transformateur → 3 000 € TTC
- Remplacement des capteurs gaz dans les laboratoires RDC et R+1. → 6 200 € TTC
- Création de deux phone-box au R+2 → 3 500 € TTC

Grasse Biotech

- Mise aux normes SSI. → 12 000 € TTC
- Remplacement contrôle d'accès → 66 000 € TTC
- Création salle de réunion en RDC → 17 000 € TTC
- Création de deux laboratoires en R+1 → 53 000 € TTC

Crèche Daudet (Peymeinade)

- Remise en peinture. → 9 000 € TTC
- Climatisation bureau direction → 3 000 € TTC
- Fourniture et pose de piège à sons → 13 500 € TTC

Crèche Infantoun (St-Vallier)

- Fourniture et pose de sol souple (cours) → 24 500 € TTC
- Remise en peinture + modification salle de bains → 6 768 € TTC
- Modification salle de bains → 10 200 € TTC

Crèche PiouPious (St-Cézaire)

- Création des réseaux électriques et d'eau → 18 200 € TTC

Crèche Lou Galoupin (Séranon)

- Reprise étanchéité toiture. → 6 300 € TTC
- Reprise étanchéité dortoir. → 2 300 € TTC

Crèche Poussinière (Peymeinade)

- Remise en peinture. → 22 500 € TTC
- Fourniture et pose climatisation hall accueil. → 3 600 € TTC
- Fourniture et pose de piège à sons → 13 500 € TTC

Crèche Voix Lactée (Le Tignet)

- Reprise sol extérieur jeux d'enfants → 6 000 € TTC

RPE (Spéracèdes)

- Dépose EPMP. → 5 700 € TTC
- Réfection clôture. → 4 200 € TTC

Théâtre

- Fourniture et pose d'un onduleur → 3 700 € TTC
- Etude agrandissement loges/réfection étanchéité, création ascenseur → 20 760 € TTC

ECSVS - Chapiteaux

- Nettoyage des toiles. → 12 500 € TTC
- Remplacement chauffage. → 144 600 € TTC

ECSVS - La Roquette/Siagne

- Remplacement organigramme. → 9 100 € TTC
- Electrification des ouvrants de la salle de danse et DOJO. → 7 650 € TTC
- Remplacement sol PVC bureau Piste d'Azur → 3 000 € TTC

ECSHP - Valderoure

- Création mur d'escalade. → 38 800 € TTC
- Remplacement échangeur à plaques de la chaufferie. → 10 300 € TTC

MIP

- Remplacement contrôle d'accès → 18 000 € TTC
- Remplacement système UGIS / SSI → 24 800 € TTC
- Eclairage du jardin des orangers → 8 900 € TTC
- Rénovation façades → 650 000 € TTC

JMIP

- Travaux d'électricité dans la serre → 10 400 € TTC
- Pose VMC dans les toilettes extérieures → 3 600 € TTC
- Reprise acoustique chauffage → 4 100 € TTC

CTI Movans-Sartoux

- Remplacement porte de garage à la suite de dégradations → 8 500 € TTC

PAV centre historique de Grasse

- Rue des Augustins. ➔ 34 300 € TTC
- Rue Porte Neuve ➔ 56 500 € TTC
- 188 chemin de St Jean ➔ 13 000 € TTC
- De fond Michel ➔ 36 500 € TTC
- Mougins Roquefort ➔ 16 000 € TTC
- Roure de la Gâche ➔ 36 500 € TTC

CTM

- Achat de matériels portatifs ➔ 15 200 € TTC

EAE (Pégomas)

- Travaux d'électricité ➔ 8 600 € TTC

Grasse Campus 1

- Climatisation des bureaux au R+4 et de l'accueil au RDC ➔ 61 000 € TTC
- Mise aux normes des colonnes sèches ➔ 6 000 € TTC

Grasse Campus 2

- Construction ➔ 3 243 000 € TTC

Maison de la mobilité

- Réparation suite à un dégât des eaux ➔ 6 500 € TTC
- Remplacement de la porte du serveur local ➔ 7 150 € TTC

Piscine Peymeinade

- Réhabilitation des gardes-corps de la voie d'accès intérieure ➔ 9 100 € TTC
- Reprise du sol des plages ➔ 13 500 € TTC

Maison pour tous (St-Auban)

- Aménagement de bureaux ➔ 4 500 € TTC

Salle d'armes

- Réhabilitation des douches des vestiaires ➔ 3 500 € TTC
- Mise en peinture ➔ 5 000 € TTC
- Remplacement des éclairages ➔ 3 800 € TTC

PEM (ancien PIG)

- Maîtrise d'œuvre pour remplacement des deux ascenseurs ➔ 42 000 € TTC
- Fourniture de dalles pour la réhabilitation du sol ➔ 13 500 € TTC

Maison médicale Valderoure

- Mise en place d'un contrôle d'accès ➔ 30 100 € TTC
- Remplacement du rideau métallique de l'entrée ➔ 3 850 € TTC
- Création d'un local ménage ➔ 3 500 € TTC

La voirie

Parking tourisme St-Auban

- Création et réhabilitation ➔ 124 462 € TTC

En lien avec la collecte

- Grasse, Bd Marechal Leclerc ➔ 28 208 € TTC
- Le Mas. Couverture d'un point de regroupement existant Route des Sausses ➔ 15 035 € TTC

Arrêts de bus

- Grasse, avenue Marechal Leclerc. ➔ 86 400 € TTC
- Grasse, boulevard Bellevue. ➔ 32 900 € TTC
- Pégomas, 2 mises aux normes. Avenue de Grasse et Avenue de Cannes ➔ 29 856 € TTC
- La Roquette/Siagne ➔ 24 594 € TTC

ZA Bois de Grasse

- Création d'un giratoire à l'entrée A ➔ 202 048 € TTC
- Clôture et protection du stationnement ➔ 16 632 € TTC

ZA St-Marc

- Renforcement de la chaussée. ➔ 149 993 € TTC
- Trottoir partie basse chemin de Saint-Marc ➔ 29 637 € TTC

ZA des Hauts de Grasse

- Sécurisation piétonne et stabilisation de stationnements. ➔ 12 553 € TTC

ZA de l'Argile

- Reprise de l'assainissement du vallon ➔ 44 736 € TTC
- Sécurisation Voie H et renforcement chaussée ➔ 50 034 € TTC
- Sécurisation parking VL. ➔ 17 578 € TTC

ZA du carré Marigarde

- Optimisation du stationnement ➔ 15 349 € TTC

ZA du PILON

- Déplacement de l'entrée de la ZA et confortement de la chaussée. ➔ 104 752 € TTC

LIAISON URBAINE PONTET - LA ROQUE

Dans le cadre du nouveau projet de renouvellement urbain de Grasse, la DGST assure depuis 2023 la maîtrise d'ouvrage déléguée d'un ambitieux projet d'amélioration de l'accessibilité et de l'attractivité du centre-ville. Le projet vise à surmonter les importantes contraintes topographiques qui caractérisent l'entrée Est du centre-ville en :

- Créant un ascenseur urbain pour assurer l'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) entre les différents niveaux du parking la Roque
- Fluidifiant la circulation piétonne entre la traverse Font Laugière et le Boulevard Gambetta, actuellement séparés par 30 mètres de dénivelé
- Créant une passerelle enjambant le boulevard Gambetta reliée à l'ascenseur urbain partiellement vitré. Il permettra de rejoindre directement la place du Pontet en franchissant un dénivelé total de 40 mètres.

La requalification de cette entrée stratégique du cœur de ville améliorera sa fonctionnalité, sa sécurité et son esthétique, tout en rendant le centre-ville plus accessible et attractif. Le projet intègre à cet effet :

- L'installation d'ombrières et de mobilier urbain (boîte à livres, fontaine à boire...)
- La création d'espaces de jeux
- L'aménagement d'un théâtre de vue et d'un belvédère prolongeant la passerelle, offrant une ouverture exceptionnelle sur le grand paysage.

Ce projet bénéficie de soutiens financiers du Département des Alpes-Maritimes et de la Région SUD. Il s'inscrit dans la démarche des Quartiers Durables Méditerranéens (QDM).

Des études approfondies ont été nécessaires en raison de la complexité du site (nature du sol, présence d'ouvrages d'art en infrastructure, dévoiement de ligne à haute tension), ce qui explique le décalage du démarrage des travaux initialement prévu fin 2024.

En phase chantier, des aléas imprévisibles ont nécessité d'adapter les solutions initialement prévues, et de réaliser des travaux modificatifs :

- Renforts structurels par profilés HEB,
- Gunitage du mur en partie basse,
- Essais pressiométriques complémentaires,
- Augmentation du diamètre des micropieux .

Calendrier et budget

- Recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre : mars 2023,
- Obtention du permis de construire : mai 2024,
- Notification des entreprises pour les 10 lots de travaux : mars 2025,
- Début des travaux de désamiantage : avril 2025,
- Livraison estimée : courant 2026.

Montant (études + réalisation) : 2 990 000 € TTC





Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
57, avenue Pierre Sébard
06130 Grasse

www.paysdegrasse.fr



Amirat
Andon
Auribeau-sur-Siagne
Briançonnet
Cabris
Caille
Collongues
Escragnolles
Gars
Grasse
La Roquette-sur-Siagne
Le Mas
Le Tignet
Les Mijouls
Mouans-Sartoux
Pégomas
Peymeinade
Saint-Auban
Saint-Cézaire-sur-Siagne
Saint-Vallier-de-Thiery
Séranon
Spéracèdes
Valderoure

